MS109

Micromedia Limited

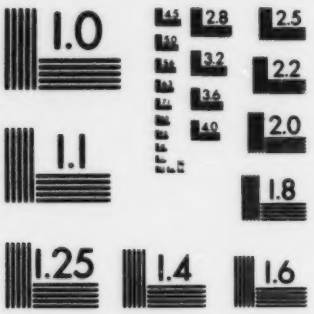

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART
NATIONAL BUREAU OF STANDARDS
STANDARD REFERENCE MATERIAL 1010a
(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)

This statement was filmed with this document.
If the pages of the document are less clear
than this statement it is due to the poor
photographic quality of the document.

NATIONAL MICROGRAPHICS ASSOCIATION

24x

La main-d'oeuvre et l'emploi AU QUÉBEC

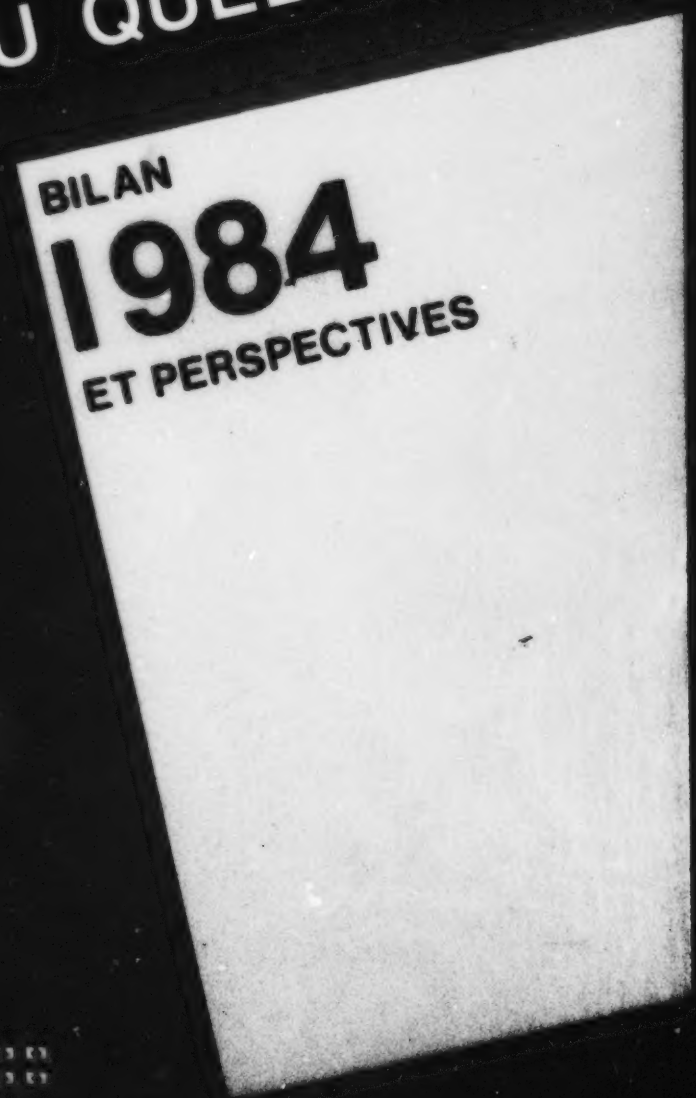

Québec

ERRATA

— Le sommaire, en page II, aurait dû se lire comme suit:

Bilan 1984 p. 13
- le Québec
- les marchés régionaux du travail **p. 16**
- l'évolution des secteurs d'activités **p. 17**

Perspectives pour 1985 p. 25
- le Québec
- les marchés régionaux du travail **p. 26**

État du marché par profession en 1986 p. 35

Problèmes structurels et défis du marché du travail p. 38

Perspectives de l'emploi par profession à l'horizon 1990 p.46

— Les deux derniers titres correspondent à des chapitres et, par conséquent, ne sont pas des sous-chapitres de l'**État du marché du travail par profession en 1986**.

— Les données des graphiques 5 et 6 de la page 30 sont nulles. Les chiffres qui auraient dû s'y retrouver sont ceux qui correspondent respectivement à la variation annuelle de l'emploi selon la région et le taux de chômage selon la région, en page 33.

La main-d'oeuvre et l'emploi
AU QUÉBEC

BILAN
1984
ET PERSPECTIVES

La main-d'oeuvre et l'emploi
AU QUÉBEC

BILAN
1984
ET PERSPECTIVES

Québec

Cette publication a été produite par
la Direction générale des publications
gouvernementales

© Gouvernement du Québec
Dépôt légal — 3e trimestre 1985
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-551-09099-7

Ministère de la Main-d'oeuvre
et de la Sécurité du revenu

La main-d'oeuvre et l'emploi au Québec

- Bilan 1984
- Perspectives 1985
- État du marché par profession en 1986
- Problèmes structurels et défis du marché du travail
- Perspectives de l'emploi par profession à l'horizon 1990.

Direction de la recherche
mars 1985

La Direction de la recherche du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu est heureuse de mettre, pour la première fois, à la disposition des ministères et organismes gouvernementaux, des partenaires socio-économiques et du public en général une revue annuelle des principaux événements survenus sur le marché du travail québécois au cours de la dernière année et des perspectives susceptibles de s'y produire à l'avenir.

Ce bilan et ces prévisions sont accompagnés d'analyses des problèmes conjoncturels et structurels afférents à ce marché au Québec, analyses réalisées au sein de la Direction au cours de la dernière année. Cet examen peut éclairer les divers intervenants sur le marché du travail et être utile à la prise de décision.

C'est pourquoi, nous avons l'intention de répéter annuellement ce type de document en tenant compte de vos commentaires que nous serons heureux de recevoir suite à cette première expérience.

Monique Frappier-DesRochers
Directrice de la recherche

Équipe de réalisation:

- Service des études régionales et de l'analyse conjoncturelle
- Service des études prévisionnelles et de l'analyse structurelle

SOMMAIRE

Bilan 1984 13

- le Québec 13
- les marchés régionaux du travail 16
- l'évolution des secteurs d'activité 17

Perspectives pour 1985 25

- le Québec 25
- les marchés régionaux du travail 26

État du marché par profession en 1986 35

- Problèmes structurels et défis du marché du travail 38
- Perspectives de l'emploi par profession à l'horizon 1990. 46

Bilan 1984:

Le chômage devenu préoccupation sociale de premier rang.

L'inflation, qui constituait le problème numéro un au début des années 80, a été jugulée par la mise en place de mesures drastiques. La remontée du chômage qui en a découlé, du moins en partie, obtient le premier rang en termes de préoccupation sociale. Un sondage effectué par la firme Gallup en novembre 1984 confirmait l'attention accordée par les Canadiens à ce problème. La persistance de taux de chômage à des niveaux supérieurs à 10,0%, un sommet de 12,8% ayant été atteint fin 1982, a semé l'inquiétude dans de nombreux foyers canadiens. De simple spectre dont les apparitions semblaient réservées à autrui, le chômage a pris figure d'épidémie. Dans presque toutes les familles canadiennes, un parent ou un proche a perdu son emploi ou n'a pu trouver un premier emploi une fois ses études complétées. La menace est devenue le lot de tous et chacun. Les résultats du sondage montrent que « plus de deux Canadiens sur cinq (42%) pensent que le chômage s'intensifiera en 1985 tandis que le cinquième de la population (22%) est d'avis que le nombre de chômeurs va décroître et que le tiers (34%) n'entrevoit que peu de changement par rapport à 1984 ».[1] Qui plus est, les Canadiens se montrent moins optimistes qu'ils ne l'étaient l'an dernier lorsqu'on les avait questionnés sur ce même sujet.

La montée du chômage n'est pas le lot exclusif du Canada. Mais « c'est de tous les pays de l'O.C.D.E., celui où l'expansion du marché du travail est la plus rapide: 2,6% par an en moyenne entre 1960 et 1982 (contre 0,9% pour l'ensemble des pays de l'O.C.D.E.). L'emploi a certes progressé, mais à un rythme moins rapide que l'offre de main-d'oeuvre, et le taux de chômage a été constamment supérieur à la moyenne de l'O.C.D.E. »[1]

La dernière récession a suscité la mise en place de mesures visant le rétablissement de l'activité économique. La rationalisation des opérations qui en a découlé a provoqué une réévaluation des besoins en main-d'oeuvre et accéléré la substitution des modes de production de haute technologie moins intensifs en main-d'oeuvre aux procédés conventionnels. L'économie canadienne devait réagir à une concurrence plus vive sur des marchés internationaux en contraction au moment même où son marché intérieur, après un sérieux ralentissement, ne retrouvait qu'un rythme de croissance très modéré.

Qu'en est-il pour le Québec?

Il en va de même pour le Québec qui, de tout temps, de par sa population limitée et sa structure industrielle, a dû exporter la majeure partie de ses produits ou ressources vers les autres provinces canadiennes et surtout vers les marchés étrangers, dont principalement les États-Unis.

Dans un tel contexte, la reprise de l'économie américaine s'est fait sentir au-delà de ses frontières et les effets d'entraînement ont favorisé l'essor des activités québécoises. Le rétablissement de la production manufacturière en a été la conséquence la plus visible. Mais les entreprises qui fonctionnaient à sous-capacité, sans compter celles qui avaient carrément fermé leurs portes, furent lentes à rappeler les effectifs mis à pied. Ainsi une partie seulement des employés licenciés ont pu réintégrer leur poste, au fil des entrées aux carnets de commandes. Les employeurs, encore inquiets, ont changé leur comportement suite à la montée en flèche des taux d'intérêt qui rendaient trop onéreux le maintien de stocks élevés. Reprenant l'attitude de manoeuvrer à plus courte vue pour détenir l'assurance d'écouler leurs productions, les entrepreneurs furent incités à fonctionner avec des effectifs réduits compte tenu des charges importantes afférentes au maintien d'effectifs sous-utilisés.

On a largement fait état du chômage qui a frappé les jeunes. Cette situation s'explique en grande partie par le contexte décrit ci-haut. Les jeunes employés furent la plupart du temps, les premiers licenciés. Mais la récession a fait des ravages même chez les travailleurs plus expérimentés. Or, la croissance moyenne de l'emploi québécois entre 1983 et 1984, 80 300 postes, n'a pas permis un rattrapage complet par rapport au sommet d'avant la récession (août 81). Un écart de seize mille emplois demeure. Au moins autant d'individus sont donc encore confrontés au problème de retrouver un emploi. Se sont, de plus,

1. Sondage Gallup, « Chômage: les Canadiens sont moins optimistes », La Presse, 7 janvier 1985.

1. O.C.D.E.: « Problèmes et stratégies économiques de quatre pays: l'Allemagne, le Canada, la France et le Japon », O.C.D.E., 1984.

additionnés des milliers d'autres qui tentaient de réintégrer le marché du travail ou tout simplement d'y entrer pour la première fois. En 1984, le taux de chômage s'élevait à 12,8%, soit un nombre de 400 500 chômeurs.

Pour mieux cerner l'ordre de grandeur de la détérioration des perspectives d'emplois sur le marché du travail, remarquons que par rapport au sommet d'avant la récession, le nombre de chômeurs s'est accru de 76 000, en termes désaisonnalisés. Qui plus est, ce nombre n'est en fait qu'une borne inférieure puisque, si on compare le taux d'activité au moment du sommet prérécession (61,9%) à celui observé fin 84 (61,3%), la participation au marché du travail s'est réduite. Son évolution à la hausse, confirmée historiquement, a donc été freinée et on ne peut nier la présence de chômeurs découragés.

Graphique 1

Évolution de la variation annuelle en pourcentage, de l'emploi québécois: 1981-1984

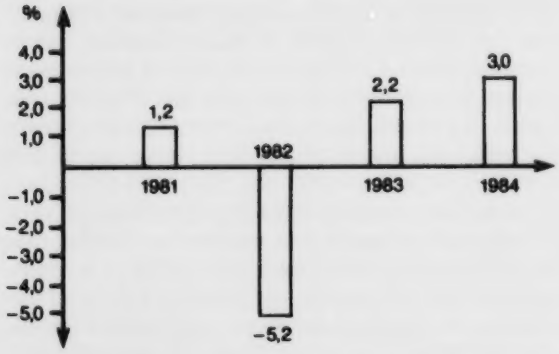

Graphique 2

Évolution de la variation annuelle en pourcentage, du chômage québécois: 1981-1984

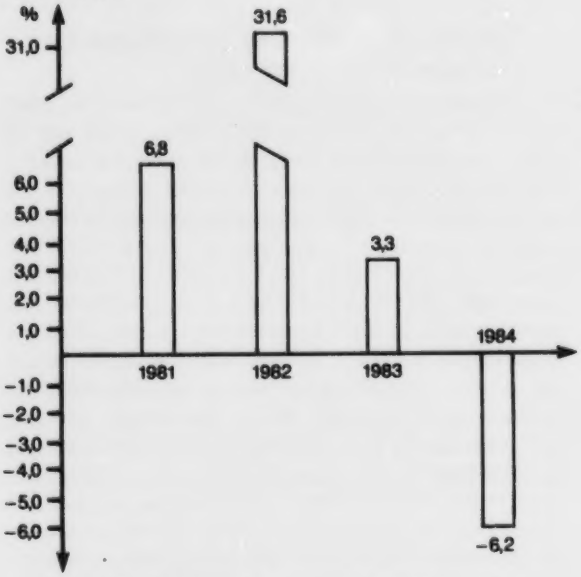

Le redressement du marché du travail a eu des effets sur la structure de l'emploi. L'emploi à temps partiel s'est accru plus rapidement que l'emploi à temps plein: 4,3% contre 2,8%. Malgré cela, 81,4% des emplois créés en 1984 étaient de type temps plein. Cette création totalisant plus de 65 000 postes est la plus importante à avoir été enregistrée depuis 1975. Qui plus est, l'emploi à temps plein détenu par les travailleuses a crû plus rapidement que l'emploi à temps plein occupé par les travailleurs. Que ce soit en termes nominal ou relatif, les travailleuses ont décro-

Tableau 1

Indicateurs du marché du travail selon l'âge et le sexe, Québec, 1984

	15-24 ans		25-44 ans		45-64 ans		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Population de 15 ans et plus ('000)	574,9	564,0	1042,3	1058,7	609,3	654,8	2464,5	2609,9
Variation annuelle (%)	-3,0	-3,4	2,3	2,4	1,0	0,9	0,7	0,7
Population active ('000)	376,3	329,3	964,0	677,5	477,0	250,9	1840,8	1281,8
Variation annuelle (%)	-0,8	-2,5	2,4	7,1	-1,8	0,4	0,6	3,4
Emploi ('000)	298,5	267,3	854,6	595,6	434,8	224,5	1611,2	1111,0
Variation annuelle (%)	5,2	-0,8	3,2	7,7	-1,4	-0,3	2,3	4,2
Chômage ('000)	77,7	61,7	109,5	82,0	42,2	26,6	229,5	170,5
Variation annuelle (%)	-18,6	-9,7	-3,2	3,0	-5,0	5,6	-9,5	-1,6
Taux de chômage (%)	20,6	18,7	11,4	12,1	8,8	10,6	12,5	13,3
Taux d'activité (%)	65,5	58,4	92,5	64,0	78,3	38,3	74,7	49,1
Emploi/Population (%)	51,9	47,4	82,0	56,3	71,4	34,3	65,4	42,6

Tableau 2

Emploi temps plein et temps partiel selon le sexe et l'âge, Québec, 1984

	Emploi ('000)	Variation annuelle ('000)	Variation annuelle (%)
Temps partiel			
hommes	109,0	6,8	6,2
femmes	249,5	8,0	3,2
15-24 ans	156,1	10,8	6,9
25-44 ans	126,7	0,9	0,7
45-64 ans	60,6	– 1,0	– 1,6
Total	**358,5**	**14,7**	**4,1**
Temps plein			
hommes	1 502,2	28,9	1,9
femmes	861,6	36,9	4,3
15-24	410,0	2,0	0,5
25-44	1 323,5	68,1	5,1
45-64	598,6	– 5,9	– 1,0
Total	**2 363,8**	**65,4**	**2,8**

ché une part plus grande d'emplois à temps plein que leurs confrères: 36 800 postes additionnels soit 4,5% pour les femmes contre 28 900 soit 2,0% pour les hommes.

Mais il faut noter que cette croissance est strictement redevable aux travailleuses âgées de 25 à 44 ans car les deux autres groupes d'âge enregistrent des pertes. Chez les hommes, les travailleurs âgés entre 45 et 64 ans sont les seuls à supporter des pertes d'emplois à temps plein. Globalement, les personnes âgées entre 45 et 64 ans se déplacent des postes à temps plein vers les postes à temps partiel. Une augmentation de 11,7% est observée pour ces personnes dans les postes à temps partiel alors que la seule baisse enregistrée dans le temps plein (2,5%) leur est réservée. En fait, la participation du groupe des 45-64 ans au marché du travail a manqué de dynamisme. En particulier, il faut noter que le taux d'activité des hommes de ce groupe d'âge a fléchi de 2,2 points de pourcentage. Une fois de plus, les personnes âgées entre 25 et 44 ans demeurent les mieux accueillies sur le marché du travail. Les jeunes ont tiré leur épingle du jeu mais en raison surtout de leur succès sur le marché à temps partiel.

La performance de l'emploi québécois en fin d'année, a placé le quatrième trimestre de 1984 au premier rang en termes de croissance de l'emploi si on compare entre eux les résultats trimestriels de l'année écoulée. Les trimestres antérieurs comportaient des croissances mensuelles plus élevées: par exemple, septembre 1984 avec 21 000 et mai 1984 avec 22 000. Mais les mois qui accompagnaient ces derniers affichaient des pertes substantielles, par exemple août 1984 avec une baisse de 28 000, entraînant dès lors des soldes trimestriels moins positifs. La position de premier rang du quatrième trimestre est donc acquise en raison de l'absence de comportement en dents de scie observé au cours des trimestres antérieurs. On pourrait ainsi penser que l'emploi québécois, au fil d'une période de soubresauts, s'est construit des assises de croissance solide. Mais tel n'est peut-être pas le cas. Si on compare les résultats trimestriels de 1984 à leur trimestre correspondant de 1983, le quatrième trimestre de 1984 s'inscrit en baisse, signe possible d'un ralentissement à venir.

Le graphique suivant montre l'évolution erratique de la variation mensuelle de l'emploi désaisonnalisé du Québec, en 1984.

Graphique 3

Variation mensuelle de l'emploi désaisonnalisé, Québec, 1984, (en milliers)

Que s'est-il passé au plan régional?

L'évolution du marché du travail dans le Bas St-Laurent-Gaspésie constitue une bonne illustration de notre propos. La récession qui a pris fin au dernier trimestre de 1982 avait affecté cette région à un point tel, que l'évolution fortement positive de l'emploi depuis deux ans (19%) ne suffit pas à combler la perte de 21,7% entre 1980 et 1982. La croissance de l'emploi en 1984 (10,1%), à première vue spectaculaire, ne s'accompagnait que d'une faible réduction du taux de chômage; de 22,0%, qu'il était en 1983, il passe à 21,8% en 1984. Il n'était que de 12,9% en 1980! Et n'eut été la démobilisation d'un grand nombre de chercheurs d'emploi jusqu'au troisième trimestre de 1984, il aurait facilement pu atteindre près de 30%. Notons toutefois que cette hémorragie a été jugulée radicalement au cours du troisième trimestre de 1984. Encouragés par l'évolution positive de la vie économique régionale, les chercheurs d'emplois sont revenus massivement sur le marché du travail. Le taux d'activité s'est alors hissé au-delà de 64,0%, dépassant largement le taux observé au Québec; ce qui ne s'était jamais vu depuis qu'il existe des données régionales sur le marché du travail. Compte tenu de la très faible participation enregistrée dans la première moitié de l'année, le taux d'activité au Bas St-Laurent-Gaspésie pour l'ensemble de 1984 (55,6%) se retrouve, comme à l'habitude, nettement en-dessous de celui enregistré pour le Québec (61,5%). En fait, c'est le deuxième plus bas, le Saguenay-Lac St-Jean ayant enregistré un taux d'activité de 53,7% au cours de la même période. L'augmentation d'un peu plus de 7 000 emplois au Bas St-Laurent-Gaspésie, une performance notable, n'a pas été à la hauteur des aspirations de la population de cette région dont le nombre de personnes en chômage s'est élevé de 1 500 (7,5%) entre 1983 et 1984. Le taux de chômage de cette région est d'ailleurs le plus élevé du Québec.

Seules les régions de l'Outaouais et de la Côte-Nord-Nouveau-Québec sont aussi le lieu d'un accroissement du nombre de leurs résidents en chômage: 13,2% (2 100 personnes) de plus dans l'Outaouais et 27,7% (1 800 personnes) sur la Côte-Nord-Nouveau-Québec, comparativement à 1983. La perte de 4 700 emplois (4,1%) dans l'Outaouais et la faible hausse de 700 emplois (1,8%) observée dans le second cas ont provoqué une remontée importante du taux de chômage dans ces deux régions. Ce sont d'ailleurs les deux seules régions du Québec qui subissent une détérioration de leur marché du travail se traduisant par une hausse de leur taux de chômage. À cet effet, il faut noter que cette hausse du taux de chômage dans l'Outaouais (de 12,1% en 83 à 14,0% en 84) est uniquement le reflet du recul de l'emploi puisque sa population active se replie de 2,1% (2 700 personnes en moins) au même moment. Ce n'est pas le cas pour la Côte-Nord-Nouveau-Québec où une croissance de 5,8% de la population active (2 600 personnes en plus) est enregistrée, entraînant une hausse de 27,7% de son chômage (1 800 personnes de plus) qui se traduit par un taux de 17,5%.

Le phénomène de retrait massif de nombreux travailleurs qui ont rejoint le rang des inactifs a été observé sur plusieurs marchés régionaux. Dans l'Estrie, la Mauricie-Bois-Francs et l'Abitibi-Témiscamingue, l'évolution à la baisse du taux de chômage s'avère un faux signal pour quiconque voudrait l'interpréter comme une amélioration des conditions du marché du travail. En fait, dans l'Estrie, la baisse du chômage ne découle que du retrait massif du marché du travail d'un grand nombre de ses résidents (5 000 personnes soit 4,4%). C'est la seule région, avec l'Outaouais, où l'emploi a régressé (1,8% soit 1 700 personnes) entre 1983 et 1984. En Abitibi-Témiscamingue, l'emploi en 1984 est exactement au même niveau qu'en 1983. Le repli du taux de chômage dans cette région n'est donc dû, là encore, qu'au recul (3,1% soit 2 200 personnes) de sa population active. Avec une faible hausse de 700 emplois soit 0,4% mais un repli (1 900 personnes soit 1,0%) de sa population active, la Mauricie-Bois-Francs n'est guère en meilleure posture. Cependant il ne faut pas s'arrêter aux aspects sombres du tableau. Le paysage québécois du marché du travail comporte des nuages certes, mais le soleil de la reprise a dominé dans certaines régions.

Ce sont définitivement les régions de Québec et du grand Montréal qui, à toutes fins pratiques, ont donné l'impulsion au marché du travail québécois. Il y a eu augmentation de la participation au marché du travail, laquelle a été surpassée par la hausse de l'emploi. Dans la région de Québec, l'augmentation de 21 500 postes occupés soit 5,3%, conjuguée à l'accroissement de sa population active, 18 500 personnes soit 4,0%, ramène le taux de chômage de 12,0% qu'il était en 83, à 10,9% en 84. Dans la grande région de Montréal, le taux de chômage passe de 13,4% à 12,1%, son emploi ayant augmenté, (53 000 postes soit 3,4%) plus rapidement que les entrées sur le marché du travail (32 600 personnes actives soit 1,8% de plus). Rappelons que 75,0% de l'emploi total au Québec se retrouve dans ces deux régions où réside 74% de la population

active québécoise. De plus, on doit remarquer que ce sont, parmi les régions du Québec, celles qui ont enregistré les plus faibles taux de chômage. La région de la Capitale est même la seule où un taux de chômage inférieur à 11,0% est observé. Un tel redressement est vraiment remarquable.

Comment expliquer de telles différences entre les marchés régionaux du travail? Des secteurs d'activité aux performances inégales...

La réponse se situe au niveau de la structure industrielle des économies régionales en cause. La dernière récession avait ébranlé tous les secteurs d'activité, certaines entreprises ayant même été carrément acculées à la faillite. La reprise, elle, s'est manifestée de façon plus sélective. En dépit des améliorations enregistrées, des efforts appréciables doivent être consentis au redressement de certains secteurs d'activité d'une part et d'autre part, au soutien de l'expansion des autres.

L'agriculture au Québec s'est soldée pour l'année 84 par une perte de 3 000 de ses effectifs, soit un recul de 3,8% comparativement à 1983. Il faut rappeler cependant qu'en 1983, plusieurs travailleurs s'étaient réfugiés temporairement dans ce domaine d'activité, incapables qu'ils étaient de trouver des débouchés ailleurs. Dans l'Estrie, l'exploitation agricole occupe environ seulement les trois quarts des effectifs antérieurs. Les mauvaises conditions climatiques ont écourté de 3 semaines la durée des emplois saisonniers offerts, notamment en Mauricie-Bois-Francs. Seules les régions de la Montérégie et de Laurentides-Lanaudière ont connu de bonnes performances.

Les activités primaires autres que l'agriculture obtiennent les meilleurs résultats en termes de croissance moyenne de l'emploi en pourcentage, soit 6,7%. L'exploitation forestière et l'extraction des minerais d'or et de zinc ont soutenu l'essor observé au cours de l'année. Pour le secteur de la **forêt**, dans le Bas St-Laurent-Gaspésie, la Mauricie-Bois-Francs et dans Laurentides-Lanaudière, la politique québécoise de reboisement s'est concrétisée dès 1984. Par contre, en Abitibi-Témiscamingue et au Saguenay-Lac St-Jean, l'année qui avait bien commencé, s'est terminée par un ralentissement marqué en raison de l'effondrement subit des marchés. La chute des prix du bois destiné aux États-Unis et à Montréal a incité les entreprises à accélérer les projets de mécanisation des opérations. En Abitibi-Témiscamingue, la grève de Domtar qui s'approvisionnait en copeaux auprès des scieries régionales pour la production de pâtes et papiers, a contribué à la fermeture en catastrophe de Forex. La scierie Landrienne a fermé temporairement ses portes fin août et une grève débutait chez Normick Perron à la mi-octobre. Ce sont de durs coups qui s'ajoutent à des perspectives d'épuisement des ressources forestières. Dans le Bas St-Laurent-Gaspésie, malgré que la majorité des usines de sciage de la Gaspésie soient demeurées fermées, l'exploitation et la transformation des produits forestiers ont été le moteur de la croissance de l'emploi dans le Bas St-Laurent. Les démarches en vue de l'utilisation plus exhaustive du potentiel régional, qui se situe à 65% dans la vallée de la Matapédia et du Témiscouata, se sont poursuivies en 1984.

Le domaine des **pêcheries** est en complète restructuration en Gaspésie et aux Iles-de-la-Madeleine et, nonobstant les difficultés que connaissent certains producteurs importants, l'emploi se maintient tant bien que mal par rapport à 1983. Au niveau de la transformation des produits de la mer, malgré une diminution des captures de l'ordre de 20% relativement à 1983, la situation de l'emploi, après avoir suscité certaines inquiétudes (fermetures temporaires dues à l'insuffisance de l'approvisionnement au début et à la mi-saison), s'est par la suite améliorée sans atteindre le niveau espéré. L'établissement de Pêcheries Cartier, l'achat de National Sea Products par Madelipêches et le passage de l'usine de Paspébiac à des intérêts coréens sont autant d'événements qui ont marqué le secteur en 1984. Sur la Côte-Nord, malgré le début tardif des opérations de l'usine de Baie Trinité, la pêche et la transformation du poisson ont connu en 1984 un niveau d'emploi semblable à celui de 1983.

Dans le secteur de **l'extraction minière**, la vigueur de l'exploitation des mines métalliques a compensé la torpeur persistante qui sévit dans le domaine des mines non-métalliques. En Abitibi-Témiscamingue, la baisse du prix du cuivre s'est reflétée par une diminution du volume des expéditions. Au contraire, le marché du zinc s'est mieux comporté. Mais ce qui a le plus marqué 1984, c'est la fièvre de l'or qui s'est emparée des exploitants. Plusieurs projets d'investissements ont été réalisés, entrepris ou annoncés tout au long de l'année. C'est grâce au cuivre par contre, que le Bas St-Laurent-Gaspésie a vu la situation de son industrie minière changer radicalement d'aspect en 1984. Mines de Gaspé qui devait fermer ses portes a réembauché environ 275 travailleurs au troisième trimestre et augmenté ses effectifs autour de 750 personnes vers la fin de l'année. Pourtant, les perspectives des prix mondiaux du cuivre ne sont guère encourageantes.

Sur la Côte-Nord-Nouveau-Québec, malgré des fermetures douloureuses, le secteur minier

a connu une assez bonne année. Les statistiques nous révèlent que les expéditions de minerai de fer ont été en hausse de 25% pour les neuf premiers mois de 1984 comparativement à la même période de l'année précédente. Cela s'est traduit par une période de production plus longue surtout dans les usines de concentration où certaines fermetures estivales prévues n'ont pas eu lieu. Cependant, les difficultés structurelles sont loin d'être surmontées. La fermeture des installations de Sidbec-Normine à Gagnon, fin 84, entraîne la perte de trois cents à quatre cents emplois directement et la mise à pied d'environ trois cents autres travailleurs d'autres secteurs. La situation n'est guère plus rose dans le cas de l'amiante. Des mises à pied permanentes et temporaires marquent la détérioration des marchés d'exportation pour les entreprises de la région de Québec. Dans l'Estrie, deux licenciements majeurs par la Johns Manville ont réduit ses effectifs au nombre de 970, alors que quatre ans auparavant, elle embauchait plus de 2 600 travailleurs. Finalement, l'activité très forte dans le secteur de la construction a alimenté l'exploitation des carrières et sablières, particulièrement dans Laurentides-Lanaudière.

Par ailleurs, le domaine de l'extraction de la tourbe se distingue par sa stabilité dans le temps. Elle est concentrée à 90% dans la région du Bas St-Laurent. Sa production est destinée en grande partie au marché américain. Les Tourbières Premier Ltée accentuent leur mainmise sur ce marché par l'achat des petites tourbières locales. Leur dernière acquisition, Sogevex située sur la Côte-Nord, vise l'expansion de leur marché vers le continent européen.

Le secteur de la construction a grandement alimenté la reprise en 1984 grâce aux subventions alléchantes offertes dans le domaine résidentiel et surtout à la vivacité des investissements dans les immeubles non-résidentiels. La croissance moyenne de l'emploi s'établit à 4,7% entre 1983 et 1984.

Presque toutes les régions du Québec ont profité du dynamisme qui régnait dans ce domaine. Au Saguenay-Lac St-Jean, la mise en oeuvre de projets d'importance et la modernisation de nombreuses installations, alliées à l'augmentation du parc domiciliaire, ont fait de la construction le moteur des activités dans cette région. Signalons, entre autres, l'augmentation de 25% des mises en chantier domiciliaires, l'implantation du réseau du gaz naturel (220 millions M$) et de l'usine de fluorure d'Alcan (75 M$), le programme d'assainissement des eaux (31 M$), le réaménagement portuaire de Chicoutimi et le port de Grande-Anse (34 M$), les installations pour les CF-18 à Bagotville (18 M$) et pour la Mine Lac Short (46,6 M$). La région de Québec a connu de grands chantiers: l'aménagement du Vieux port, l'érection d'un pénitencier, l'installation d'une gare intermodale, la modernisation d'usines papetières, les travaux liés à l'épuration des eaux, en plus de profiter d'une forte croissance dans le résidentiel.

Dans la Mauricie-Bois-Francs, l'effet généré par l'implantation d'une aluminerie à Bécancour fait presque oublier l'amorce du rattrapage du retard accumulé depuis deux ans dans la construction de nouveaux logements, la réalisation de quelques projets commerciaux et les travaux reliés à l'assainissement des eaux. Il faut dire que le chantier de l'aluminerie bourdonne d'activités. Déjà 600 travailleurs y étaient occupés dès l'été 84 et on en comptait 1 300 l'automne dernier.

Dans l'Estrie, l'emploi s'est accru d'environ 20% durant l'été et les heures travaillées ont augmenté de 46% au cours des neuf premiers mois de 1984 comparativement à la même période en 1983. Dans Montréal-Centre, le léger recul de l'activité enregistré sur les chantiers de construction domiciliaire aura été compensé par la progression de l'activité dans la construction industrielle et commerciale. La grande taille de certains projets annoncés l'année dernière explique souvent les retards observés dans la mise en branle de ces chantiers, ce qui laisse néanmoins présager de bonnes performances pour 1985. Du côté des infrastructures publiques, les travaux reliés à la construction du métro et du traitement des eaux usées se sont poursuivis, de même que les travaux d'aqueducs.

Dans la Montérégie, c'est la construction commerciale et institutionnelle qui a dominé. Les villes de Granby, St-Hyacinthe et Valleyfield ont entrepris la réalisation d'usines de traitement des eaux. Longueuil, St-Jean, Granby et St-Hyacinthe ont procédé à la revitalisation de leur centre-ville. Dans Laurentides-Lanaudière, la construction industrielle est dominée par le chantier de Bell Hélicoptère, alors que dans le domaine institutionnel, quelques gros chantiers (le palais de justice de Joliette et l'agrandissement du pénitencier de Ste-Anne des Plaines) ont mobilisé un bon nombre de travailleurs. Dans l'Outaouais, on a assisté à une progression de 34% des heures travaillées, entre 1983 et 1984, essentiellement dans le secteur domiciliaire. Dans la Côte-Nord-Nouveau-Québec, deux projets d'envergure, l'agrandissement de l'usine de la Société Canadienne des Métaux Reynolds et la construction des infrastructures portuaires de Pointe-Noire, ont maintenu à la hausse l'emploi dans cette industrie en 1984.

La reprise s'est vivement manifestée aussi dans le secteur **manufacturier**. Avec 5,0% de croissance moyenne, bon nombre de travailleurs et de travailleuses des industries manufacturières ont senti moins présentes les menaces de fermetures permanentes ou temporaires auxquelles ils étaient exposés précédemment. Ce qui ne veut pas dire pour autant que tout danger soit écarté.

La faiblesse du dollar canadien a permis un volume d'exportation plus grand alors que la demande intérieure est demeurée somme toute réservée. Mais ce coup de pouce provisoire dans les termes d'échange ne peut à lui seul rétablir la capacité concurrentielle de toutes les entreprises québécoises. Quelques secteurs manufacturiers sont aux prises avec de sérieuses difficultés, d'autres n'ont pas encore retrouvé leur niveau d'activité d'avant la récession alors que certains l'ont largement dépassé.

Ainsi dans le secteur des **aliments et boissons**, les statistiques officielles relèvent une baisse de 9,2% des effectifs entre 1983 et 1984, soit 6 000 travailleurs en moins. Cependant, une précision doit être apportée ici. Un changement dans la classification des activités économiques a déplacé vers le secteur du commerce de détail en 1984, les boulangeries opérant avec ventes au comptoir qui étaient regoupées dans le secteur des aliments et boissons en 1983. La baisse réelle des effectifs dans ce secteur serait plutôt de l'ordre de 0,3%, la différence reflétant un déplacement d'effectifs et non pas une disparition d'emplois comme tel. Au Saguenay-Lac St-Jean, une phase de restructuration des activités des entreprises de ce secteur a entraîné la mise à pied de 200 travailleurs. Dans la région de Québec, les investissements faits par Culinar, par Agrinove, par Purdel et par Alex Couture visaient la modernisation des opérations sans création notable d'emplois. Dans la Montérégie, l'industrie de la transformation de la viande a été marquée par de longs conflits de travail aux abattoirs H. St-Jean et St-Jean et fils de St-Hyacinthe. Ces arrêts de travail, qui avaient débuté en juin 83, se sont terminés le 13 février 84 et le 11 juin 84 respectivement. Au total, près de 350 travailleurs ont été touchés directement par ces conflits, dont une centaine pendant plus d'un an. Par contre, la Fromagerie Saputo et fils annonçait, au début de l'automne, l'acquisition de l'usine de fabrication de produits dérivés du lait de Sodispro Technologie. Ces installations, construites au début des années 80 à St-Hyacinthe, n'avaient jamais été mises en opération faute d'approvisionnement en matières premières. Ce problème sera réglé par la construction d'une nouvelle fromagerie, par Saputo et fils dans la même ville, dont le petit lait (un résidu) servira à alimenter l'usine de Sodispro. Environ 150 emplois seront alors créés. C'est également à l'automne que Kimberly Clark de St-Hyacinthe inaugurait une partie de ses nouvelles installations. Cet investissement de quelque 19 millions de dollars a permis la création d'environ 80 emplois.

Dans Montréal-Centre, la fermeture de l'usine Biscuits David, des Biscuits Associés du Canada Ltée, et l'interruption des Boulangeries Générales Ltée sont dues principalement à la vétusté des équipements. La présence d'activités de ce secteur dans Montréal-Centre s'amenuise au profit des régions de la Montérégie et de la Beauce. Dans Laurentides-Lanaudière, l'implantation des entreprises de la Compagnie de Volailles Maxi Ltée et de North American Corporation of Natural Mineral Waters dans la région, ne compense pas pour la fermeture de l'usine Melchers de Berthierville où environ 90 travailleurs se retrouvent en chômage.

Dans l'industrie du **caoutchouc et du plastique**, la comparaison entre 1983 et 1984 montre un bond prodigieux de 66,7% des effectifs, soit 8 000 travailleurs de plus. Là encore, il faut se reporter aux changements apportés dans la classification des activités économiques par Statistique Canada. Les fabricants de sacs en matière plastique qui étaient regroupés avec les fabricants de sacs en papier (industrie du papier) et les fabricants de matières plastiques et de résines synthétiques qui se retrouvaient dans l'industrie chimique jusqu'en 1983, ont été déplacés vers l'industrie des produits en matière plastique en 1984. La croissance réelle serait dès lors plutôt de l'ordre de 20 à 25%, ce qui demeure une performance remarquable. Signalons dans l'Estrie, les Produits Cellulaires de Waterville, Genpack de Cookshire, Canoplast de Kingbury et Sherbrooke Banday qui ont procédé à l'embauche de nombreux travailleurs. Dans Laurentides-Lanaudière, Firestone à Joliette et la division des Produits Cellulaires de Waterville Ltée à St-Jérôme ont eu recours à plus de main-d'oeuvre. Dans la Montérégie, Good Year Ltée à Valleyfield a accru ses effectifs. Firestone et Good Year, qui produisent des pneus, ont profité de la reprise réalisée dans le secteur de l'automobile.

Dans le secteur du **cuir**, l'emploi est passé de 9 000, qu'il était en 1983, à 11 000 en 1984. Les entreprises estriennes ont connu une forte pousée. Dans l'industrie du **textile**, la légère remontée de l'emploi ne représente en fait, qu'un sursis. En dépit d'investissements massifs con-

sacrés à la modernisation de l'équipement, la concurrence internationale demeure féroce. En Mauricie-Bois-Francs, Celanese et plus particulièrement Wabasso font face à des perspectives sombres. Dans l'Estrie, la Domil de Sherbrooke et la Dominion Textile de Magog ont procédé à des mises à pied alors que la Celanese de Coaticook devait cesser ses opérations fin 84. Dans Laurentides-Lanaudière, Tapis Artisans de Ste-Agathe a aussi fermé ses portes. Seule la région de la Montérégie termine l'année sur une note positive. Le plan de modernisation de Dominion Textile a favorisé la région, en particulier le territoire de Valleyfield, malgré la fermeture de l'usine Galt. De plus, Tissage Richelieu et Tapis Peerless ont investi respectivement dix et quinze millions de dollars, assurant ainsi la consolidation des emplois existants. Dans le secteur de l'habillement, les entreprises québécoises ont recruté 2 000 travailleurs additionnels pour une variation de 25% de l'emploi entre 1983 et 1984. Mais les perspectives ne sont guère réjouissantes. Dans l'Estrie, Confection Alfa, Dimension Mode et Silky Sleepwear ont procédé à des licenciements. Les entreprises montréalaises éprouvent de sérieuses difficultés face à la concurrence étrangère. Dans la Mauricie-Bois-Francs, les seuls établissements voués à la confection vestimentaire en essor sont de petite et moyenne dimensions.

L'industrie du bois s'est soldée pour l'année avec 5 000 travailleurs de plus (17,9%) qu'en 1983. Au début de 1984, les exportations vers le marché américain et la demande intérieure soulevée par l'essor de la construction ont permis aux entreprises de ce secteur de reprendre leur souffle. Mais la chute des prix du bois à la fin de l'année les replonge dans une situation précaire. Nous avons déjà fait état du dur coup que cela a porté à l'Abitibi-Témiscamingue au moment où nous avons traité des exploitations forestières. Dans l'Estrie, l'essoufflement se reflète par la réapparition d'inventaires élevés en fin d'année qui résultent de l'affaiblissement de la demande. Dans la Côte-Nord-Nouveau-Québec, les espoirs de relance de l'usine Produit Forestier Saguenay de Sacré-Coeur se sont volatilisés avec le retrait de l'offre d'achat soumise par la compagnie Donahue. Par contre, la Scierie des Outardes près de Baie Comeau a opéré à pleine capacité tout au long de 1984.

L'industrie du papier a fortement profité de la baisse du dollar canadien par rapport à la devise américaine. Les exportations de papier journal ont été à la hausse. Les entreprises papetières québécoises ont recruté 2 000 personnes additionnelles, soit une hausse de 4,7%. Dans la région de Québec, la réouverture de St-Raymond Paper a largement compensé les quelques mises à pied découlant de la modernisation des installations de Domtar, Reed et Donahue. Au Saguenay-Lac St-Jean, seule une grève en fin d'année, affectant 900 travailleurs, est venue assombrir un bilan nettement positif. Il en va de même pour l'Abitibi-Témiscamingue où une grève chez Domtar, à Lebel-sur-Quevillon, a frappé. Profitant de la conjoncture favorable, les travailleurs de ce secteur ont voulu renégocier leurs termes d'entente. Grand consommateur de papier, le secteur de l'imprimerie et de l'édition s'est très bien comporté en 1984. Une croissance de 8,8% de l'emploi (3 000 postes) a été enregistrée comparativement à 1983.

Les secteurs du meuble, de la fabrication de produits en métal, de machines et de produits électriques et de l'industrie chimique ont été redéfinis lors de l'adoption de la nouvelle classification des activités économiques en 1984. La comparaison des statistiques officielles de 1984 avec les résultats observés en 1983 doit être nuancée à la lumière des déplacements d'effectifs qui en découlent.

Ainsi dans le secteur du meuble, la baisse de 9,5% de l'emploi proviendrait plus de la reclassification des ateliers de réparation de meubles et de l'industrie des lampes électriques et des abat-jour. En fait, le secteur du meuble aurait plutôt connu une croissance d'au-delà de 5%. Seules les entreprises localisées dans Montréal-Centre ont durement senti les effets de la concurrence internationale, les firmes de petite et moyenne dimensions de la Mauricie-Bois-Francs ayant consenti des investissements, alors que Shermag en Estrie a fait preuve de dynamisme.

Du secteur de la fabrication des produits en métal, ont été retirés les fabricants d'humidificateurs pour fournaises à air chaud et les fabricants de matériel commercial de cuisson et de réchauds pour la nourriture. L'augmentation officielle de 3,4% de l'emploi québécois dans ce secteur semblerait sous-estimer la croissance des effectifs qui s'éleveraient plutôt autour des 15,0%. Dans la Montérégie, Mec Fab, Mark-Hot, Outils Fuller et Fonderie Stanton ont légèrement accru leurs effectifs grâce à des investissements souvent inférieurs à deux millions de dollars. Bien qu'il y ait eu également des mises à pied, la compagnie Excelsior de Bedford a pu sauvegarder trois cents emplois grâce à un plan de relance de 2,5 millions de dollars financé par les gouvernements fédéral et provincial. Cette entreprise, qui est spécialisée dans la fabrication d'aiguilles, a pu maintenir sa production en 1984. Montréal-Centre, mal-

gré la reprise, connaît certaines difficultés conjoncturelles comme en témoignent les fermetures des usines de Sidbec-Dosco de Lasalle et de Roll It.

Dans l'Estrie, les secteurs des produits métalliques et de la machinerie se remettent lentement de la crise qui les a frappés en 1983. De nouveaux contrats ont stabilisé l'emploi à la Société d'Ingénierie Combustion et ont aidé le redémarrage des activités à la Rand. La Société des Outils Coupants s'est implantée à Rock Island, compensant en partie les pertes découlant de la fermeture de la Buterfield en 1982. En fait, le secteur de la **machinerie** au Québec aurait connu une croissance de près de 10,0% de son emploi plutôt qu'une perte de 22,2% tel que le révèlent les statistiques officielles. La nouvelle classification des activités économiques fait que par rapport à 1983, les fabricants d'instruments aratoires, de matériel commercial de réfrigération et de climatisation, de cuisson et de réchauds pour la nourriture ont été ajoutés en 1984, alors qu'ont été déplacées les entreprises de machines pour le bureau et le commerce vers le secteur des produits électriques et électroniques.

À ce dernier, ont aussi été ajoutés les entreprises de préusinage de moteurs électriques industriels et les fabricants de lampes et abat-jour. On en a retiré les fabricants d'instruments d'indication et d'équipement à rayons X. La croissance officielle de 27,6% de l'emploi, entre 1983 et 1984, qu'affiche le secteur des **produits électriques et électroniques** se réduirait plutôt à près de 5,0%. L'Estrie a profité de l'implantation de l'usine d'Industries Ties. Dans Laurentides-Lanaudière, des travaux d'agrandissements et de modernisation sont en cours chez Hupp Canada à l'Assomption. Dans la Montérégie, IBM à Bromont, se lance désormais dans la fabrication de semi-conducteurs multi-couches. Fidèle à sa philosophie en matière de relations de travail, IBM formera ses 1 200 employés pour répondre aux changements importants de sa production. La centaine de millions investis pour cette conversion n'entraînera que l'embauche de quelques travailleurs hautement spécialisés. Dans Montréal-Centre, de nombreux projets d'investissements ont été annoncés, au cours des douze derniers mois. Ce qui démontre bien le dynamisme et la vigueur des entreprises engagées dans la haute technologie. Paramax, filiale du groupe américain Sperry, et CAE Electronique ont obtenu d'importants contrats pour la fabrication de systèmes de contrôle pour les navires des Forces Armées Canadiennes.

Dans le domaine de la bureautique, Micom, filiale de l'entreprise néerlandaise Philips, a décidé de reconstruire entièrement à Ville St-Laurent ses installations de production actuellement disséminées dans différentes usines. La société AES Data, après avoir connu de sérieuses difficultés avec son distributeur pour le marché américain en 1983, a effectué un redressement remarquable tout au cours de l'année avec le lancement de trois nouvelles imprimantes dont une au laser. Du côté des compagnies québécoises, Matrox procède actuellement à des investissements pour reconstruire ses installations de productions alors que Comterm voyait sa position faiblir considérablement au cours de la dernière année, suite aux problèmes engendrés par une politique de diversification trop rapide. Tout indique cependant que Comterm pourra retrouver sa stabilité en se repliant sur sa gamme première de produits.

Le secteur de **l'industrie chimique** affiche officiellement une perte de 8,0% de ses effectifs entre 1983 et 1984. Ce recul semble le fait du retrait des fabricants de pellicules et feuilles à partir de résines de propre fabrication qui, selon la nouvelle classification, ont été regroupés dans le secteur du plastique. En fait l'emploi de l'industrie chimique aurait connu une croissance de l'ordre de 15,0%. En fin d'année, la menace de fermeture de Pétromont a semé l'émoi dans les régions de la Montérégie et de Montréal-Centre. L'intervention gouvernementale a permis in extremis le maintien de l'entreprise dont dépendent plusieurs établissements pétrochimiques montréalais. Dans le domaine pharmaceutique, en dépit de la controverse qui entoure la loi des brevets d'invention, les compagnies Rhone Poulenc, Johnson et Johnson et Ayerst ont annoncé des investissements totalisant 70 millions de dollars, dont une bonne partie pour l'achat de nouveaux équipements de recherche. La croissance rapide de Bio-Recherches, principal laboratoire canadien de recherche à contrat forfaitaire, et l'ouverture prochaine au centre de recherche en biotechnologie du Conseil national de la recherche, sont des éléments de nature à fortement consolider la position de Montréal-Centre dans la production pharmaceutique. Les travailleurs de la Montérégie touchés par la fermeture de Hoffman-Laroche fin 83, pourraient être parmi ceux qui occuperont les 125 emplois nouveaux.

Au chapitre des **raffineries de pétrole**, il semble que la période de rétrécissement du marché soit révolue. En effet, la compagnie Gulf Canada a initié des investissement de 13 $ millions pour permettre à sa raffinerie montréalaise de fonctionner à pleine capacité durant toute l'année. Par ailleurs, Pétro-Canada construit actuellement une usine d'hydrocraquage au coût

de 135 $ millions à Pointe-aux-Trembles. Globalement au Québec, le secteur des produits du pétrole et du charbon s'est soldé pour l'année avec le même niveau d'emploi qu'en 1983.

Le secteur de la **première transformation des métaux** a tout d'abord été marqué par la fin de la disparition des emplois dans les aciéries. À l'automne, deux nouvelles importantes ont permis aux employés de ce secteur de reprendre confiance. D'une part, le gouvernement américain annonçait qu'il n'imposerait pas de quota sur l'importation des produits étrangers en dépit des pressions exercées par les producteurs américains. D'autre part, dans la Montérégie, Québec Fer et Titane annonçait un investissement de 150 millions de dollars pour modifier son usine de Sorel. La production d'une nouvelle gamme de produits de l'acier qui en découlera, permettra la création d'environ 200 emplois à court terme. Au Saguenay-Lac St-Jean, le premier semestre fut florissant. Plusieurs investissements d'importance ont été amorcés ou annoncés tel le projet de un milliard de dollars à Latterrière par S.E.C.A.L.. Le second semestre a fait place à un retournement majeur; 200 travailleurs ont été mis à pied, d'autres licenciements massifs sont à craindre et un retard dans l'échéancier des projets d'investissements en cours a été imposé. Dans le secteur des **produits minéraux non-métalliques,** une très forte poussée de l'emploi (46,2%) a été enregistrée. Entre autres, Poterie Laurentienne dans Laurentides-Lanaudière a haussé ses effectifs de 120.

Terminons notre revue du secteur manufacturier sur une note positive en parlant du secteur de l'**équipement du transport.** Ce domaine de fabrication a profondément marqué l'économie de la Montérégie, de Montréal-Centre et de Laurentides-Lanaudière. Dans la Montérégie, les milliers de travailleurs mis à pied en 1982 et 1983 ont été rappelés et des centaines d'autres ont été embauchés. Ceci est dû principalement aux retombées de la construction des F-18 et des frégates militaires. À Bromont, plus de deux cent cinquante employés de General Electric ont commencé la production de pièces pour les moteurs de F-18 dans la nouvelle usine de Sorel. À Sorel, les contrats pour les frégates et pour l'entretien de destroyers canadiens ont été mis en veilleuse par le conflit de travail chez Marine Industries. Débutée le 7 août 1984, cette grève a occasionné la perte d'environ 100 000 jours/personne en 1984 et un retard dans la production des six cents wagons destinés à la Commission canadienne du blé. À Longueuil, Pratt & Withney a inauguré son centre de recherche en 84 et débuté les essais des moteurs destinés aux appareils de Bell Hélicoptères à Mirabel ainsi qu'à ceux de la firme ontarienne MBB à Fort Erie. L'entreprise de Longueuil a haussé ses effectifs de 6 400 qu'ils étaient fin 83, à plus de 7 000 en 1984.

Dans Montréal-Centre, on observe la faiblesse de la demande pour les locomotives de fret construites par MLW Bombardier et les difficultés que connaît la compagnie Versatile Vickers, alors que la demande pour l'équipement de transport aérien s'est considérablement raffermie au cours de l'année. Avec l'obtention d'un important contrat avec la République fédérale allemande pour la fabrication d'avions Challenger, le carnet de commandes de Canadair est bien rempli pour la présente année. De plus, la région de Montréal-Centre devrait, au cours des mois à venir, profiter en termes de personnes occupées du contrat obtenu par Pratt & Withney pour le développement et le montage des moteurs devant équiper les hélicoptères Bell. Par ailleurs, la mise en opération de l'usine de fabrication de véhicules-taxi de Magna International devrait procurer de l'emploi à près de 500 travailleurs au cours des prochaines années.

Dans Laurentides-Lanaudière, la fabrication d'équipements de transport représente le secteur industriel manufacturier le plus important en terme d'emplois. L'évolution favorable de la demande américaine pour le type de voitures fabriquées à l'usine GM de Ste-Thérèse, a favorisé cette entreprise. Ajoutons à cela la construction d'autobus chez GM et le rappel de 230 travailleurs chez Kenworth de Ste-Thérèse comme facteurs de croissance de cette industrie.

À cet effet, les **services aux entreprises** (secteur tertiaire) poursuivront leur développement grâce notamment à l'implantation de Bell Hélicoptère dans Laurentides et de Péchiney dans la Mauricie-Bois-Francs. Les activités des grands bureaux québécois de génie-conseil concentrés dans la région de Montréal deviennent, à cet égard, un facteur de plus en plus important dans la croissance de popularité de nos produits québécois sur les marchés extérieurs. De plus, les centres de recherche existants, regroupés dans ces secteurs, ont largement été sollicités. De nouveaux centres sont venus s'ajouter tel l'Institut de génie des matériaux dans la Montérégie.

Le secteur des **transports** a profité de la reprise des expéditions manufacturières. Les ports de Montréal et de Québec ont connu des niveaux records dans la manutention des marchandises. Les statistiques officielles ne reflètent pas cette vigueur en raison de la classification nouvelle qui retire du secteur des transports, les

services ambulanciers et les agences de voyage. La comparaison de l'emploi dans ce secteur entre 1983 et 1984 devrait signaler une hausse de plus de cinq pour cent, la baisse de 2,6% enregistrée ne résultant là encore que d'un transfert d'effectifs vers une autre catégorie d'activité économique. Ce qui n'est pas le cas pour le secteur des **communications et autres services publics.** La baisse de 5 000 emplois est bien réelle.

Dans le secteur des **finances, assurances et affaires immobilières,** c'est cette dernière composante qui a fait preuve de dynamisme. Les institutions financières se soldent pour l'année à un niveau d'emploi égal à celui de 1983, les assureurs ont réduit leurs effectifs, alors que dans l'immobilier on compte cinq mille postes additionnels. La baisse des taux d'intérêt a favorisé la reprise des transactions sur le marché des maisons usagées.

Toujours dans le secteur tertiaire, les perspectives peu reluisantes du marché du travail ont amené plusieurs étudiants à poursuivre leurs études ou ont incité de nombreux travailleurs à parfaire leur formation. Les **institutions d'enseignement** ont dès lors connu une augmentation d'inscriptions dans leurs programmes réguliers et dans les cours qui s'adressent aux adultes. Ceci pourrait expliquer, en partie, que l'emploi québécois de ce secteur, selon Statistique Canada, a augmenté de 3,8% entre 1983 et 1984. Dans le domaine des services médicaux et sociaux, la nouvelle classification introduit les services d'ambulance, autrefois répertoriés dans le secteur des transports, et les garderies et écoles prématernelles, autrefois dans le secteur de l'enseignement. La hausse de 12 000 emplois (5,2%), relevée par Statistique Canada entre 1983 et 1984 dans ce domaine, est donc en partie redevable au changement de la classification des activités économiques.

Dans le domaine du tourisme, la tenue de grands évènements telles les fêtes de Jacques Cartier et la venue du pape n'ont pas été à la hauteur des attentes. Le secteur de **l'hébergement et de la restauration** termine l'année avec une perte de 500 emplois (−3,3%) alors que le secteur des **divertissements et loisirs** affiche un niveau d'emplois égal à celui de 1983. Dans le Bas St-Laurent-Gaspésie, le bilan de la saison 1984 est décevant pour un été qui devait être « mer et monde ».

En Gaspésie, le nombre de visiteurs fut légèrement inférieur à 1983, et ce, malgré les investissements de l'ordre de 1,5 million de dollars et le séjour des grands voiliers. Dans le Bas St-Laurent, on a relevé une légère augmentation de 6% du nombre de visiteurs. Dans la Mauricie-Bois-Francs, la saison touristique a été stimulée par la tenue de plusieurs congrès et le déroulement des fêtes du 350e anniversaire de la ville de Trois-Rivières. En Estrie, l'excellente saison touristique se reflète par des investissements consentis dans la région tel ceux du Motel Elite et de Gestion du Mont Orford. Dans Laurentides-Lanaudière, les propriétaires de centres de ski ont injecté des sommes importantes dans la fabrication de neige et l'éclairage des pistes afin de diminuer leur dépendance face aux conditions climatiques. Par ailleurs, les villes de Montréal et de Québec ont accueilli au-delà de 30% de plus de congressistes au cours de l'été 84, comparativement à la même période de l'année d'avant. Mais il semble que cette hausse soit en bonne partie due à un déplacement de la clientèle qui désirait faire coincider leurs activités avec les festivités spéciales de commémoration du 450e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier.

Dans la branche du **commerce,** les grossistes qui avaient progressé en début d'année ont cédé le pas aux détaillants dans les derniers mois de 1984. Le commerce de gros solde l'année avec une faible perte de 0,9% de son emploi. Dans le commerce de détail, l'ajout des boulangeries avec comptoir de vente, des ateliers de rembourrage pour véhicules automobiles et de réparation de meubles, selon la nouvelle classification des activités économiques, a gonflé les performances enregistrées au chapitre de l'emploi (7,3%) entre 1983 et 1984. La croissance réelle de ce secteur aurait été plutôt de l'ordre de deux pour cent. Par ailleurs, sans pour autant atteindre un niveau de régression très élevé, l'**administration publique** clôture l'année 84 sur une note de pessimisme. Avec un recul de 0,4%, ce secteur s'engage sur une trajectoire négative. Les résolutions de réduction des effectifs dans les diverses sphères gouvernementales ont donc dépassé le stade des voeux pieux.

D'un côté, des indices d'amélioration sont relevés, d'un autre côté, des signaux moins encourageants sont présents. Qu'en sera-t-il dès lors pour l'année à venir?

Perspectives pour 1985

L'environnement économique

Selon l'Organisation pour la coopération et le développement économique (O.C.D.E.), l'année 1985 en sera une de croissance modérée pour l'ensemble des pays membres. Le Japon devancera la plupart des pays et enregistrera une croissance de l'ordre de 5% du PNB pour l'année, alors que les États-Unis connaîtront une croissance de 3,0% environ.[1]

L'OCDE souligne l'importance de la poursuite de la reprise américaine pour l'ensemble des pays membres: pendant les deux premières années de la reprise, les États-Unis ont assuré à eux seuls environ 70% de la croissance de la demande dans la zone de l'OCDE. Les perspectives de croissance de l'économie américaine sont bonnes mais, selon cet organisme, il demeure que l'ampleur persistante du déficit budgétaire de l'administration gouvernementale et la croissance du déficit de la balance courante du commerce extérieur constituent des éléments pouvant entraver la croissance économique de ce pays par les pressions qu'ils exercent sur le marché du crédit.

Tableau 3

Projections de l'O.C.D.E. 1985

Pays	PNB[1]	Emploi[1]	Taux de chômage (%)
Canada	2,75	1,75	11,5
États-Unis	3,0	2,5	7,0
Japon	5,0	1,5	2,5
OCDE: 7 principaux pays[2]	3,25	1,5	7,5
OCDE, Europe	2,5	0,25	11,5
OCDE, Ensemble	3,0	1,25	8,5

1. Variation en pourcentage par rapport à 1984.
2. États-Unis, Japon, Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie, Canada.

Source: Perspectives économiques de l'O.C.D.E., décembre 1984.

Par conséquent, l'évolution des taux d'intérêt demeure un élément à surveiller. Il est cependant peu probable que le fléchissement prévu de la croissance et la diminution des anticipations inflationnistes entraînent une baisse prolongée du loyer de l'argent. L'OCDE prévoit en effet que la demande de crédit restera forte, l'épargne domestique ne pouvant financer à la fois l'investissement privé et le déficit de l'administration publique américaine. De plus, la faible croissance économique des pays membres européens ne permettra pas de générer un niveau très important d'épargne.

Dans le sillage de l'économie américaine, le Canada connaîtra une croissance voisine de celle des États-Unis, soit environ 2,75%. Les exportations et la demande intérieure finale seront parmi les principaux facteurs de croissance alors que l'investissement privé demeurera faible. D'une façon générale, l'OCDE estime qu'il faut s'attendre à une « croissance relativement modérée de l'activité pendant la période à venir, et le taux de chômage, actuellement élevé, pourrait ne guère se modifier ».[1] Les prévisions de cet organisme situent à 11,5% le taux de chômage canadien pour 1985, soit le deuxième plus élevé parmi les sept principaux pays membres.

Le Québec

L'évolution de l'économie québécoise au cours de 1985 s'inscrira dans le contexte nord-américain de ralentissement de la croissance. Selon le Bureau de la Statistique du Québec (modèle METRIQ, BSQ), le PIB québécois en dollars constants affichera une hausse de 2,3% en 1985, alors qu'il avait progressé de 4,3% en 1984.[2] Comme l'indiquent les données figurant au Tableau 4, il s'agit là d'un trait commun aux différents scénarios que nous avons pu examiner puisque tous supposent une baisse d'au moins 2 points de pourcentage dans le rythme d'augmentation de la production.

La performance du Québec en 1984 au plan de la production s'explique en bonne partie par l'effet d'entraînement de la forte croissance de l'économie américaine et la vigueur de la demande intérieure, stimulée par l'investissement privé et la construction résidentielle. Le ralentissement de la croissance de la production en 1985 sera le résultat de l'affaiblissement marqué de ces composantes motrices de l'économie provoqué par la hausse des taux d'intérêt. En effet, selon le B.S.Q., le taux préférentiel des banques à charte atteindra 14,0% en moyenne au cours de 85, alors

1. Organisation pour la coopération et le développement économique, *Perspectives économiques de l'OCDE*, décembre 1984.

1. OCDE, op. cit, p. 137
2. Bureau de la Statistique du Québec, *Scénarios d'évolution à court terme du Québec*, Octobre 1984.

Tableau 4

Indicateurs de l'activité économique[1] Québec, 1984 et 1985

	1984			1985		
	BSQ[2] Octobre 84	Conference Board Janvier 85	Caisse de dépôt Décembre 84	BSQ[2] Octobre 84	Conference Board Janvier 85	Caisse de dépôt Décembre 84
Produit intérieur brut (dollars constants de 1971)	4,3	5,0	4,9	2,3	2,1	2,9
Rémunération hebdomadaire moyenne	5,3	5,0	4,4	5,0	2,7	5,8
Salaires et traitements	6,8	6,8	n.d.	6,6	4,9	n.d.
Revenu personnel disponible	6,5	7,1	7,3	6,8	5,0	9,7
Ventes au détail	12,0	11,7	n.d.	8,5	5,0	n.d.
Logements mis en chantier	3,4	13,3	16,7	– 20,3	– 14,2	– 25,0
Indice des prix						
a) Canda	4,6	4,4	4,6	4,6	3,3	6,5
b) Montréal	4,6	n.d.	n.d.	5,0	n.d.	n.d.
Taux préférentiel des banques à charte	12,5	n.d.	n.d.	14,0	n.d.	n.d.
Investissement en machines et matériel	18,7	n.d.	n.d.	3,6	n.d.	n.d.

(1) Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente.
(2) Scénario de référence, sauf pour les items ventes au détail et salaires et traitements où il s'agit de prévisions adaptatives.
n.d. signifie non disponible.

qu'il se situait à 11,2% et à 12,5% en 1983 et 1984 respectivement. Cette hausse du loyer de l'argent se répercutera particulièrement sur les investissements des entreprises en machines et matériel et sur les dépenses des consommateurs en biens durables. L'activité dans le secteur de la construction résidentielle affichera une baisse significative alors que la hausse des taux hypothécaires se combinera à la fin de Corvée-Habitation, de plusieurs programmes d'aide et à une faible croissance du revenu réel et de la plus value des résidences.

Les trois scénarios que nous avons consultés sont unanimes sur ce point: l'effet de la hausse des taux d'intérêt est particulièrement manifeste sur le nombre de logements mis en chantier qui accusera une baisse substantielle pouvant atteindre vingt-cinq pour cent, selon la Caisse de dépôt et de placement du Québec.

Au niveau des entreprises, la croissance des investissements en machines et matériel devrait être passablement amortie, passant de 18,7% en 1984 à 3,6% en 1985 selon le B.S.Q.. Même s'il existe un lien entre les niveaux des taux d'intérêt et les décisions des entrepreneurs d'investir en biens d'équipement, la réaction des entrepreneurs aux mouvements des taux d'intérêt se produit avec un certain retard. Les hausses récentes du loyer de l'argent auront donc des effets sur l'investissement au début de 85 alors qu'une baisse éventuelle des taux n'aura pas nécessairement d'impact sur l'investissement avant la fin de l'année.

Enfin, les consommateurs n'échapperont pas non plus à cette pression des taux d'intérêt, de sorte que les ventes au détail afficheront un taux de croissance nettement inférieur à celui de 1984.

Le marché du travail

Le scénario le plus optimiste en ce qui concerne l'évolution de l'emploi provient de la Caisse de dépôt et de placement du Québec (C.D.P.Q.). La croissance prévue de l'emploi selon cet organisme serait de 2,1%, ce qui représente une hausse de 57 000 emplois. Moins optimiste, le Conference Board prévoit une croissance de seulement 1,3% alors que le B.S.Q. propose une progression de 1,6% (44 500 emplois). Ces prévisions sont conformes à celles de l'évolution de la production que fournit chacun de ces organismes.

En ce qui concerne les projections du B.S.Q., cette croissance ralentie de l'emploi sera plutôt uniforme au cours de l'année, chacun des trimestres affichant un taux de variation très près de la moyenne annuelle. Cependant, sur une base mensuelle, les résultats pourraient être décevants puisque tout indique que les emplois perdus au cours de la dernière récession ne seront pas défi-

nitivement rattrapés. Les résultats d'une simulation, effectuée à partir des prévisions trimestrielles du B.S.Q., sont présentés au Graphique 4. Il s'agit du niveau mensuel de l'emploi, désaisonnalisé et indicé au niveau du sommet atteint avant la récession (août 81 = 100).

Graphique 4

Indice de l'emploi désaisonnalisé janvier 85 à décembre 85

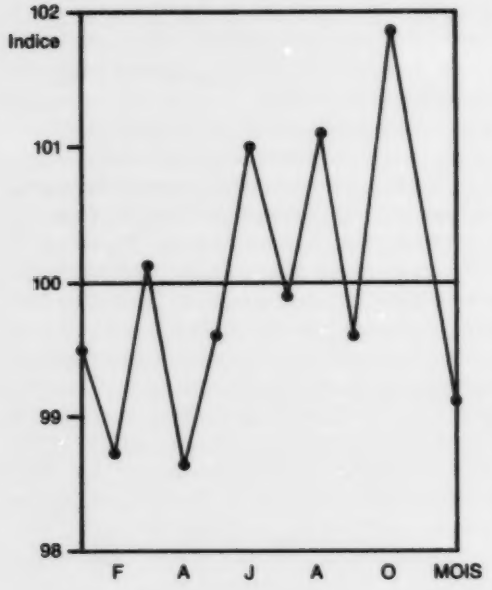

Source: Direction de la recherche, M.M.S.R. & B.S.Q.

Tableau 5

Indice de l'emploi désaisonnalisé, 1985

Mois	Indice	Mois	Indice
Janvier	99,5	Juillet	99,9
Février	98,7	Août	101,1
Mars	100,1	Septembre	99,6
Avril	98,6	Octobre	101,9
Mai	99,6	Novembre	100,4
Juin	101,0	Décembre	99,1

Source: Direction de la recherche du M.M.S.R. et B.S.Q.

On constate que l'indice oscille autour de 100, ce qui signifie qu'on assistera vraisemblablement à un plafonnement dans la récupération des emplois perdus au cours de la dernière période de recul. De plus, l'indice calculé pour décembre 85 révèle que l'année pourrait se solder par un niveau d'emploi inférieur à celui observé avant la récession.

Par conséquent, la hausse de l'emploi prévue pour 1985 s'inscrit toujours dans un contexte de rattrapage plutôt que dans celui d'une véritable expansion du marché de l'emploi.

Enfin, la proportion de la population en emploi se situera à 54,1% en 1985 selon le B.S.Q. alors qu'elle s'établissait à 55,1% en 1981. Cela représente un écart de 51 600 personnes en emploi. On peut donc constater à quel point la main-d'oeuvre potentielle demeurera encore sous-utilisée.

Outre les divergences en ce qui concerne la création d'emplois prévue, on observe un écart important par rapport à l'évolution du taux d'acti-

Tableau 6

Indicateurs de la population active
Variation par rapport à 1984
Québec 1985

	B.S.Q. Octobre 84 (%)	Conference Board Janvier 85 (%)	Caisse de dépôt Décembre 84 (%)
Population 15 ans et plus[1]	0,7	0,7	0,7
Population active	1,8	0,6	0,8
Emploi	1,6	1,3	2,1
Chômage	3,2	– 4,3	– 8,0
Taux de l'activité (niveau)	62,2	61,5	61,6
Taux de chômage (niveau)	13,0	12,2	11,7

1. Pour la C.D.P.Q., nous avons retenu le même rythme de croissance que celui du B.S.Q. et du Conference Board.

vité établie à l'intérieur de chacun des trois scénarios étudiés. Cette divergence dans le comportement du taux d'activité implique une nette différence du nombre de chômeurs et du taux de chômage en 1985.

D'après le Conference Board et la C.D.P.Q., le taux d'activité restera en 1985, à peu de choses près, à son niveau de 1984. Le Conference Board prévoit un taux d'activité de 61,5% et la C.D.P.Q. estime qu'il se situera à 61,6% en 1985

alors qu'il était de 61,5% en moyenne en 1984. Cette stagnation est peu probable car il s'agirait alors d'une deuxième année consécutive de faible croissance. Déjà, au cours de 1984, le taux d'activité a franchi le cap de 62,0%. En ce sens, la prévision du modèle METRIQ du B.S.Q. (62,2%) est plus réaliste et plus conforme aux tendances des dernières années.

Au plan du chômage, la Caisse de dépôt et le Conference Board prévoient respectivement une baisse de 32 500 et de 17 700 alors que le B.S.Q. anticipe une remontée de 13 300 du nombre de chômeurs. L'écart entre le taux de chômage le plus élevé (13,0% selon le B.S.Q.) et le plus faible (11,7% selon la C.D.P.Q.) est donc significatif. Le taux d'activité sera donc un paramètre important à surveiller en ce qui concerne les indicateurs de la population active en 1985.

Les régions

Nos simulations, effectuées à partir du scénario du B.S.Q., indiquent que le **Saguenay-Lac St-Jean** sera la région la plus dynamique en termes de création d'emplois avec une croissance de 5% du nombre de personnes en emploi (4 600 emplois). L'industrie du bâtiment et des travaux publics agira encore comme l'élément moteur de l'économie régionale. On prévoit une bonne année dans le domaine de la construction domiciliaire et la plupart des projets d'investissements majeurs non résidentiels qui avaient assuré un niveau d'activité soutenu en 1984 se poursuivront en 1985.

En dépit des mises à pied importantes enregistrées dans les secteurs du bois et des métaux primaires vers la fin de 1984, l'industrie manufacturière devrait connaître dans l'ensemble un regain de vitalité en 1985 en bonne partie attribuable aux PME. De plus, quelques projets intéressants en termes de création d'emplois verront probablement le jour au cours des prochains mois, notamment ceux de la cie St-Raymond à Desbiens et de l'usine de panneaux gaufrés du secteur Lac St-Jean.

La croissance rapide de l'emploi se fera surtout en début d'année et provoquera une diminution du chômage étalée sur tout l'horizon de prévision. Le taux de chômage passera ainsi de 16,2% en 1984 à 14,3% en 1985.

Les régions de la Mauricie-Bois-Francs, de l'Estrie, de Montréal et de l'Outaouais connaîtront également un taux de croissance de l'emploi supérieur à celui de l'ensemble du Québec.

En ce qui concerne l'Estrie et l'Outaouais, il s'agit d'un revirement puisqu'elles avaient été les seules régions du Québec à connaître une diminution de leur niveau d'emplois en 1984 (1,8% et 4,7% respectivement). En 1985, on s'attend à une croissance de l'ordre de 2,8% en **Estrie** (2 600 emplois) et de 2,1% en Outaouais (2 400 emplois). L'importance des travaux de modernisation à l'usine Domtar de Windsor conjuguée à l'expansion des secteurs de la fabrication des produits électriques et du caoutchouc et plastique contribueront à une bonne partie de la création d'emplois dans l'Estrie. Malgré certaines difficultés éprouvées dans le secteur primaire, le marché de l'amiante étant toujours incertain, c'est la bonne performance du secteur manufacturier qui sera le principal facteur de croissance de l'emploi dans cette région.

Dans **l'Outaouais**, ce sont surtout les investissements dans le domaine institutionnel et commercial qui assureront une croissance de l'emploi. En effet, des projets comme la construction du Musée de l'Homme, d'un complexe à bureaux et d'un hôtel de plus de 200 chambres à Hull, de l'usine de traitement des eaux de Gatineau, de la salle régionale de spectacle ainsi que plusieurs projets dans le secteur du commerce constituent des éléments majeurs de reprise pour l'économie régionale. Par contre, le secteur du bois est en difficulté de même que celui de l'administration publique. Traditionnellement, ce dernier secteur, qui représente plus de 20% de l'emploi de la région de l'Outaouais, avait un effet stabilisateur sur le marché du travail puisque même en période de récession on y enregistre une progression de l'emploi. Or avec les réductions de personnel annoncées depuis quelques mois dans la fonction publique fédérale, une baisse de l'emploi dans ce secteur apparaît presque inévitable.

Mais, tant dans l'Outaouais que dans l'Estrie, la reprise de l'emploi ne pourra absorber tous les nouveaux arrivants sur le marché du travail. Le taux de chômage sera ainsi en hausse de 0,4 point de pourcentage dans l'Estrie et de 0,6 point dans l'Outaouais pour s'établir à 13,0% et 14,5% respectivement.

L'ensemble de la région de la **Mauricie-Bois-Francs** connaîtra une croissance de 2,9% de l'emploi grâce aux effets d'entraînement des projets d'investissements de la sous-région des Bois-Francs. Cependant cette croissance aurait été supérieure n'eut été des difficultés que connaît la sous-région de la Mauricie.

En pleine période de reprise économique, la sous-région de la Mauricie devra en effet absorber, dès le début de 1985, l'impact négatif des centaines de mises à pied permanentes

survenues dans les industries du textile (Wabasso), de la chimie (Carbure Shawinigan) et des produits électriques (Philipps). La base industrielle du Centre-Mauricie et du Trois-Rivières Métropolitain sera donc passablement affectée. Au total, ces fermetures entraîneront la perte de 2 000 emplois, soit 7% de l'effectif manufacturier de la Mauricie.

La sous-région des Bois-Francs vit davantage à l'heure de la relance économique. Le dynamisme des petites et moyennes entreprises locales y a contribué pour beaucoup. La firme Vêtements Victoriaville procure maintenant de l'emploi à près de 200 personnes alors qu'on anticipait initialement 70 emplois. Les perspectives économiques reposent donc sur les projets d'expansion des PME, autant à Victoriaville qu'à Drummondville. Soulignons également l'intention du groupe Cascades de Kingsey Falls d'implanter une usine de fabrication de produits médico-sanitaires à base de papier recyclé. Au-delà de 100 emplois seront créés à cet endroit.

Enfin, les travaux de construction de l'aluminerie Péchiney à Bécancour atteindront leur sommet entre mars et décembre 1985, alors que plus de 2 000 travailleurs oeuvreront sur ce chantier. Si le calendrier d'embauche du personnel de production est respecté, cette aluminerie devrait avoir à son emploi 400 personnes en usine à la fin de la présente année.

Le nombre de personnes en emploi dans la grande région de **Montréal** devrait croître de 2,4% en 1985. La croissance du nombre d'emplois en particulier pour Montréal-Métro sera en grande partie attribuable à la bonne performance des industries de services, au sein desquelles oeuvrent près de 75% des salariés de la sous-région. Les services aux entreprises continueront à se développer grâce notamment à l'implantation de Bell Hélicoptères et de Péchiney au Québec. Le secteur des transports pourrait connaître une autre bonne année à condition que nos expéditions manufacturières à l'étranger se maintiennent au même niveau qu'en 1984. À cet effet, le port de Montréal devrait enregistrer d'excellents résultats, particulièrement dans le trafic des marchandises conteneurisées, cela malgré une baisse pressentie de la manutention de certains autres produits dont celle des céréales suite à la sécheresse qui avait affecté les provinces productrices au cours de l'été 1984.

L'emploi dans le commerce de détail devrait s'accroître encore en 1985 grâce à la revitalisation des artères commerciales et à la réalisation de projets commerciaux d'envergure tels les Halles d'Anjou, le carrefour Angrignon et les Cours Mont-Royal.

Le secteur de la construction, malgré un certain recul au niveau de la construction domiciliaire occasionné par la fin de Corvée-Habitation, sera marqué par la recrudescence des activités du secteur industriel. Les investissements industriels, concentrés principalement dans les secteurs des produits électriques et électroniques, des produits chimiques et du pétrole, permettront un accroissement du nombre d'heures travaillées dans la construction en 1985.

L'emploi dans le secteur manufacturier devrait avancer légèrement, malgré les difficultés que connaissent plusieurs industries, dont celles du meuble et de l'habillement. Le secteur du caoutchouc et plastique, fortement lié au secteur de l'automobile profitera de l'expansion de Firestone et de Produits cellulaires Waterville de la région de Laurentides-Lanaudière où l'on prévoit créer 175 emplois. L'industrie des produits électriques et électroniques, en dépit des mises à pied annoncées chez Northern Telecom et Mitel devrait poursuivre son expansion sous l'impulsion des nombreux projets d'agrandissement en voie d'être parachevés par les grandes compagnies oeuvrant dans le domaine de l'électronique et de la bureautique. À titre d'exemple Hupp Canada créera environ 125 emplois à l'Assomption et IBM investit plus de $100 millions pour se lancer dans la production de semi-conducteurs multi-couches à Bromont. Pour sa part, l'industrie pharmaceutique consolidera ses activités avec la modernisation et l'agrandissement des laboratoires de la Compagnie Ayerst. La fabrication d'équipements de transports sera favorisée par plusieurs éléments dont la réalisation de nombreux contrats gouvernementaux octroyés l'an dernier. Les carnets de commandes de Marine Industries de Sorel et de Bombardier à Valcourt sont en effet bien garnis. De plus, l'industrie aérospatiale poursuivra sa croissance et l'on entrevoit des besoins élevés de spécialistes au cours des prochaines années en particulier chez Bell Hélicoptères et Pratt et Whitney.

Alors que l'année 1984 avait été excellente en termes de création d'emplois, les perspectives pour la région de **Québec** en 1985 sont plutôt assombries. Moins de 4 000 emplois seront ajoutés au stock existant (0,9%) et la proportion de la population en emploi sera stagnante. Il en résultera une aggravation importante du chômage qui inscrira une hausse de 18,1%. Le taux de chômage de 12,6% demeurera tout de même inférieur à celui de l'ensemble du Québec.

Seul le secteur manufacturier semble éviter des replis importants de l'emploi. Cela est particulièrement vrai pour les secteurs d'exportation comme la fabrication d'équipements de transport

et des pâtes et papier. Comme dans le cas de l'Estrie, l'incertitude concernant l'imposition de normes sévères de sécurité sur le marché américain de l'amiante s'ajoute aux piètres performances des années passées et ne laisse en rien présager d'un répit pour le secteur primaire de la région de Québec. Le secteur tertiaire est également aux prises avec un problème d'ajustement lié à l'absence d'événements touristiques majeurs et au ralentissement de la croissance de l'État.

Malgré tout, trois régions enregistrent des pertes d'emploi en 1985. Les régions ressources du

Graphique 5
Variation annuelle de l'emploi selon la région, 1984, 1985

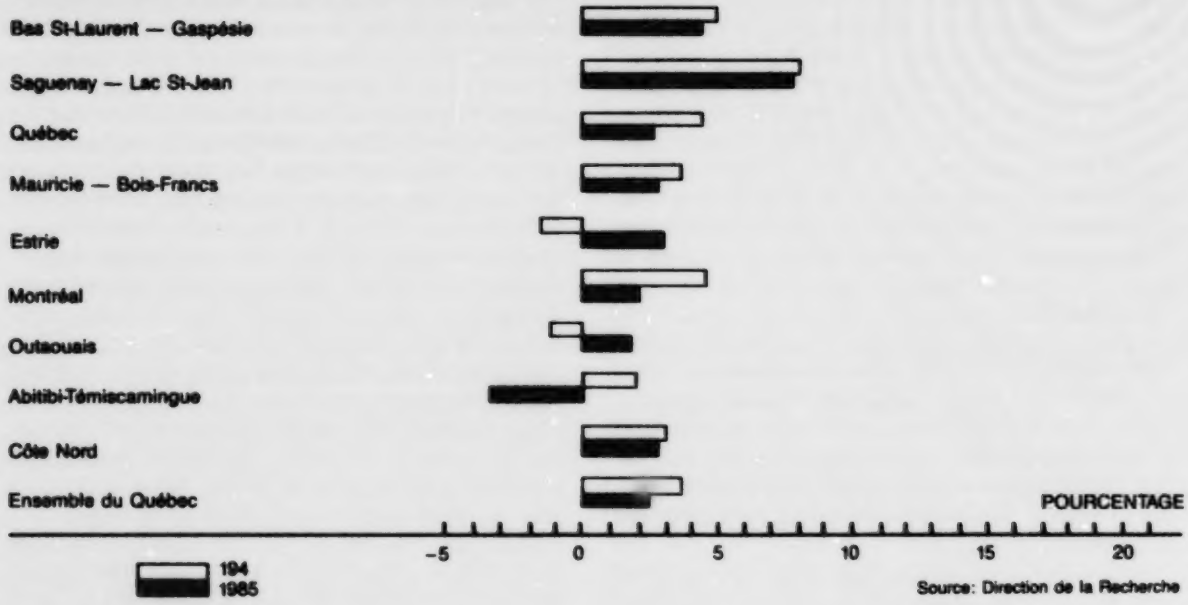

Source: Direction de la Recherche

Graphique 6
Taux de chômage selon la région, 1984, 1985

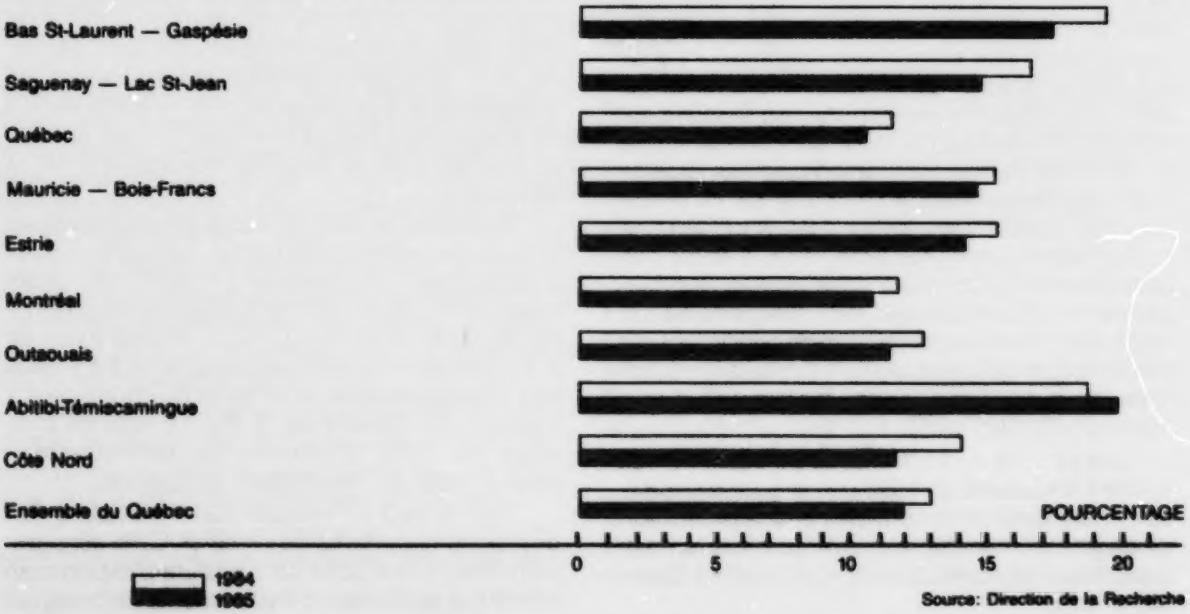

Source: Direction de la Recherche

Graphique 7
Évolution trimestrielle de l'emploi selon la région, 1985
Variation en pourcentage par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente.

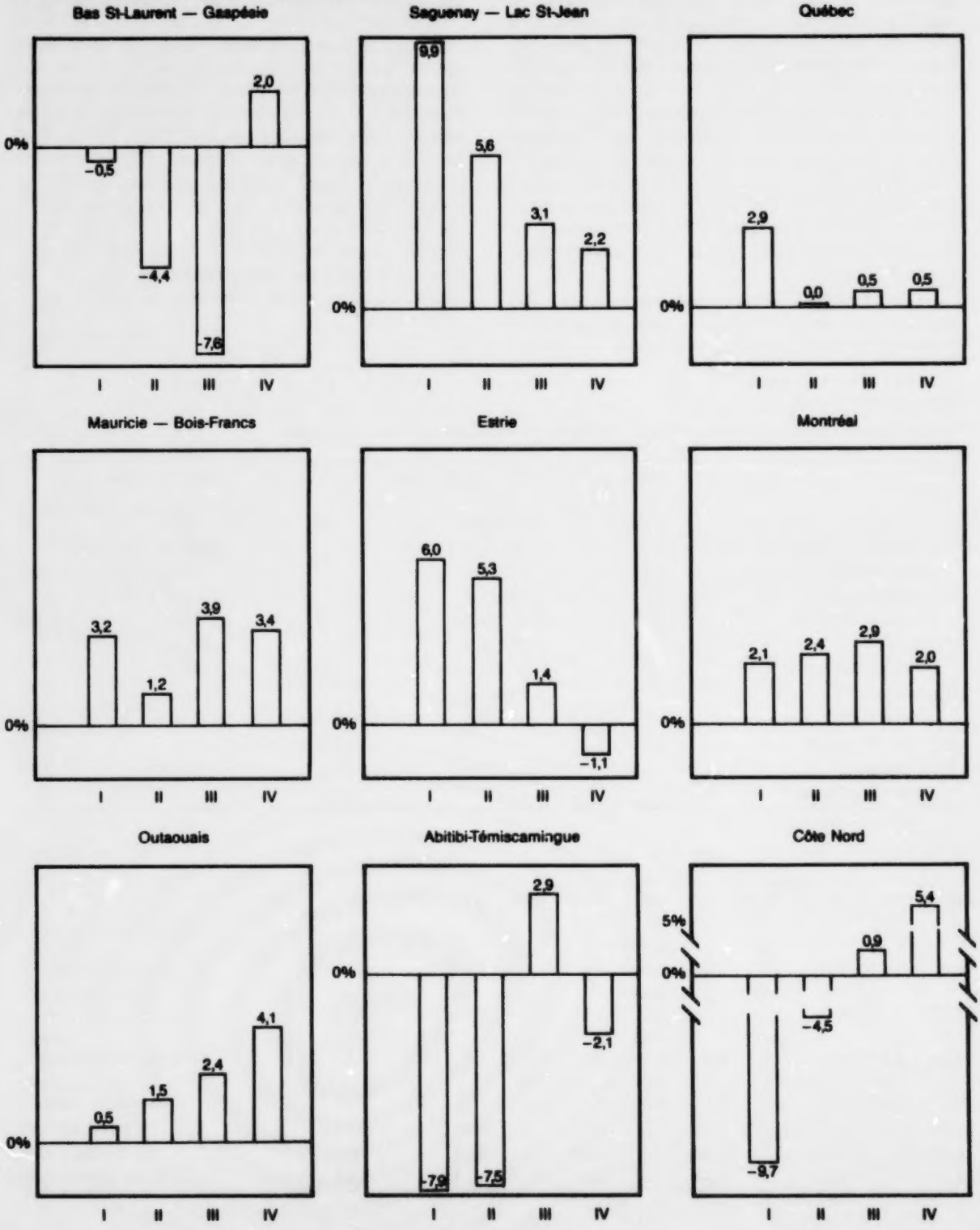

Bas St-Laurent-Gaspésie, de l'**Abitibi-Témiscamingue** et la **Côte-Nord** seront principalement affectées par la diminution de la demande pour les produits forestiers et la stagnation dans certains domaines de l'extraction minérale causée par le ralentissement de la croissance économique à l'échelle nord-américaine. Ainsi, le **Bas St-Laurent-Gaspésie** où l'on a enregistré une croissance de plus de 10% en 1984, sera aux prises avec une diminution de l'ordre de 2 300 emplois en 1985, faisant ainsi chuter son taux d'activité de près de 3 points de pourcentage. La région compte actuellement plusieurs projets d'investissement, axés sur l'industrie des pêches et de la forêt, mais ils sont fortement dépendants du commerce extérieur, pour lequel nous entrevoyons une diminution.

Dans **l'Abitibi-Témiscamingue**, ce sont 2 100 emplois qui seront perdus en 1985, alors que le marché de l'emploi n'avait pas bougé en 1984. Ces sans-emplois viendront s'ajouter au nombre déjà élevé de chômeurs: le taux de chômage s'établira en moyenne à 22,6%. Il y a peu de projets d'investissement et le secteur des mines est très sensible à la faiblesse des prix, en particulier pour l'or. La demande pour le bois de sciage est également à la baisse, laissant les entreprises de la région devant un maché stagnant. Les activités forestières de la **Côte-Nord** semblent être en meilleure situation mais du côté de l'extraction minérale on entrevoit des pertes de 500 à 600 postes suite à la fermeture de Gagnon. La sous-région de Baie-Comeau, stimulée par l'expansion de l'aluminerie Reynolds, ne pourra cependant compenser les pertes prévues dans le reste de la région. Dans l'ensemble, la Côte-Nord enregistrera une perte de 800 emplois en 1985, ce qui reportera son niveau d'emploi au même point qu'en 1983.

Tableau 7

Indicateurs du marché du travail 1984 et prévision 1985 — Québec

	1984		Prévision 1985	
	(000)	%	(000)	%
Population de 15 ans et plus	5074,3		5115,0	
Variation annuelle	35,3	0,7	40,5	0,8
Population active	3122,8		3179,1	
Variation annuelle	53,9	1,8	56,3	1,8
Emploi	2722,3		2766,8	
Variation annuelle	80,3	3,0	44,5	1,6
Chômage	400,5		412,3	
Variation annuelle	– 26,4	– 6,2	11,7	2,9
Taux de chômage		12,8		13,0
Taux d'activité		61,5		62,2
Emploi/Population		53,6		54,1

Tableau 8

Indicateurs régionaux du marché du travail 1984 et prévision 1985

Régions	Bas St-Laurent-Gaspésie				Saguenay-Lac St-Jean				Québec			
Indicateurs	1984		Prévision 1985		1984		Prévision 1985		1984		Prévision 1985	
	(000)	%	(000)	%	(000)	%	(000)	%	(000)	%	(000)	%
Population de 15 ans et plus	179,2		181,1		204,2		205,7		789,9		797,5	
Variation annuelle	1,4	0,8	2,0	1,1	1,6	0,8	1,5	0,7	7,5	1,0	7,6	1,0
Population active	99,7		95,4		109,6		112,7		476,3		489,6	
Variation annuelle	8,9	9,8	−4,3	−4,3	2,5	2,3	3,1	2,8	18,5	4,0	13,3	2,8
Emploi	78,3		75,9		92,0		96,6		424,3		428,1	
Variation annuelle	7,2	10,1	−2,3	−3,0	3,1	3,5	4,6	5,0	21,5	5,3	3,9	0,9
Chômage	21,5		19,5		17,8		16,1		52,1		61,5	
Variation annuelle	1,5	7,5	−1,9	−8,9	−0,5	−2,7	−1,5	−8,4	−2,9	−5,3	−9,4	18,1
Taux de chômage		21,6		20,4		16,2		14,3		10,9		12,6
Taux d'activité		55,6		52,7		53,7		54,8		60,3		61,4
Emploi/Population		43,7		41,9		45,1		47,0		53,7		53,7

Régions	Mauricie-Bois-Francs				Estrie				Ensemble de la région de Montréal			
Indicateurs	1984		Prévision 1985		1984		Prévision 1985		1984		Prévision 1985	
	(000)	%	(000)	%	(000)	%	(000)	%	(000)	%	(000)	%
Population de 15 ans et plus	344,9		347,7		182,5		183,6		2898,7		2919,1	
Variation annuelle	2,4	0,7	2,8	0,8	1,2	0,7	1,1	0,6	19,4	0,7	20,4	0,7
Population active	197,1		201,9		107,5		110,9		1841,4		1876,3	
Variation annuelle	−1,9	−1,0	4,8	2,4	−5,0	−4,4	3,4	3,2	32,6	1,8	34,9	1,9
Emploi	167,8		172,7		93,9		96,5		1619,5		1657,6	
Variation annuelle	0,7	0,4	4,9	2,9	−1,7	−1,8	2,6	2,8	53,0	3,4	38,1	2,4
Chômage	29,3		29,2		13,7		14,4		222,0		218,7	
Variation annuelle	−2,7	−8,4	0,0	0,0	−3,1	−18,5	0,8	6,0	−20,5	−8,5	−3,2	−1,4
Taux de chômage		14,9		14,5		12,7		13,0		12,1		11,7
Taux d'activité		57,1		58,1		58,9		60,4		63,5		64,3
Emploi/Population		48,7		49,7		51,5		52,6		55,9		56,8

Régions	Outaouais				Abitibi-Témiscamingue				Côte-Nord Nouveau-Québec			
Indicateurs	1984		Prévision 1985		1984		Prévision 1985		1984		Prévision 1985	
	(000)	%	(000)	%	(000)	%	(000)	%	(000)	%	(000)	%
Population de 15 ans et plus	205,7		208,4		120,6		121,3		73,0		73,0	
Variation annuelle	0,4	0,2	2,8	1,3	1,7	1,4	0,7	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0
Population active	128,8		132,5		68,3		69,0		47,3		47,0	
Variation annuelle	−2,7	−2,1	3,8	2,9	−2,2	−3,1	0,8	1,1	2,6	5,8	−0,3	−0,7
Emploi	110,9		113,3		55,5		53,4		38,8		37,9	
Variation annuelle	−4,7	−4,1	2,4	2,1	0,0	0,0	−2,1	−3,8	0,7	1,8	−0,8	−2,2
Chômage	18,0		19,2		13,0		15,6		8,3		9,1	
Variation annuelle	2,1	13,2	1,4	7,7	−2,2	−14,5	2,9	22,4	1,8	27,7	0,5	6,0
Taux de chômage		14,0		14,5		19,0		22,6		17,5		19,4
Taux d'activité		62,6		63,6		56,6		56,9		64,8		64,4
Emploi/Population		53,9		54,4		46,0		44,0		53,2		51,9

Tableau 9

Répartition sectorielle de l'emploi et variation annuelle (%), 1984
Ensemble du Québec

Secteur*	1984	
	(000)	△%
Agriculture	77	−3,8
Forêts	21	0,0
Chasse et pêche	n.d.	n.d.
Mines	27	8,0
Sous-total primaire	128	0,0
Bâtiments et travaux publics	121	4,3
Aliments et boissons	59	−9,2
Tabac	4	−20,0
Caoutchouc et plastique	20	66,7
Cuir	11	22,2
Textiles	30	3,4
Habillement et bonneterie	83	2,5
Bois	33	17,9
Meuble	21	−8,7
Papier	45	4,7
Imprimerie et édition	37	8,8
Métaux primaires	34	3,0
Produits métalliques	30	3,4
Machinerie	14	−22,2
Équipement de transport	35	0,0
Produits électriques	37	27,6
Prod. minéraux non-métall.	19	46,2
Pétrole et charbon	5	0,0
Industrie chimique	23	−8,0
Manufacturier divers	21	23,5
Sous-total manufacturier	560	5,1
Transports, commun. et autres services publics	203	−4,2
Commerce	480	5,0
Finances, assurances et affaires immobilières	147	2,8
Enseignement	189	3,8
Services médicaux et sociaux	245	5,2
Organisations culturelles	43	22,9
Divertissements et loisirs	30	0,0
Services aux entreprises	102	4,1
Services personnels	77	−2,5
Hébergement et restauration	145	−3,3
Services divers	57	11,8
Sous-total Services	888	3,5
Administration publique et défense	196	−0,5
Total Ensemble des secteurs	2722	3,0

Source: Statistique Canada, cat. 71-001.
n.d.: non disponible
En 1984, la classification des activités économiques (C.A.E.) utilisée en 1983 était remplacée par la classification type des industries (C.T.I.). La variation annuelle de certains secteurs ayant été affectée, le lecteur est prié de se référer au texte.

L'état du marché du travail par profession en 1986

Les années 1983 et 1984 ont vu la situation de l'emploi s'améliorer sensiblement au Québec. Cependant, le nombre de chômeurs demeure fort élevé et les prévisions à court et à moyen termes indiquent que le taux de chômage ne diminuera que lentement au cours des prochaines années, et cela même si la reprise de l'économie s'affermit. Cette évolution probable de la conjoncture, accompagnée de changements technologiques qui affectent tant la répartition de l'emploi entre les professions que la nature même des tâches des travailleurs, ne fait qu'augmenter le risque que le marché soit saturé pendant plusieurs années pour un grand nombre de professions. Il est donc important d'identifier les professions en demande pour permettre à la main-d'oeuvre de mieux s'intégrer au marché du travail et d'éviter également les goulots d'étranglement. En effet, même avec un marché du travail où l'emploi croît lentement, il est toujours possible que se créent des goulots d'étranglement pour des professions particulières.

Guidée par la nécessité de l'information sur les déséquilibres de main-d'oeuvre prévus dans les professions, la Direction de la recherche publie donc pour la troisième année consécutive les résultats de ses prévisions à court terme par groupe professionnel pour chacune des régions et pour l'ensemble du Québec.[1] Rappelons que ces prévisions sont utilisées dans différents ministères et organismes du gouvernement du Québec, à des fins d'orientation et de planification de politiques et de programmes (notamment la formation professionnelle des adultes). Par ailleurs, plusieurs autres intervenants socio-économiques (dont les étudiants, les syndicats, les associations patronales, les institutions d'enseignement, etc.) y puisent des renseignements utiles.

Il faut signaler que cette approche de court terme a ses limites et ne permet pas l'étude de phénomènes structurels de long terme où des modifications en profondeur apparaissent.

Les principaux résultats selon l'approche de court terme sont exposés dans les paragraphes qui suivent. Ces prévisions sur l'état du marché du travail par profession ont été réalisées au cours de l'été 1984 et portent sur l'année 1986. Les définitions des groupes professionnels et des professions analysés proviennent de la *Classification canadienne descriptive des professions*; par ailleurs, les régions délimitées correspondent aux régions administratives du Québec.

Vue d'ensemble

Les résultats globaux révèlent un fort excédent de main-d'oeuvre en 1986, ce qui ne signifie pas pour autant qu'il n'y aura pas de pénuries dans certains groupes professionnels, ou dans certaines professions, dans les différentes régions administratives.

En effet, même si selon les prévisions du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, le marché du travail québécois devrait compter plus de 370 000 chômeurs en 1986, le manque de correspondance entre les caractéristiques des travailleurs disponibles et celles des postes ouverts entraînera des pénuries de main-d'oeuvre. Parmi les causes de cette inadéquation entre l'offre et la demande de main-d'oeuvre, citons les facteurs d'ordre structurel (comme les changements technologiques), la nature saisonnière de certains emplois, les conditions de travail particulières propres à certaines professions, le manque de mobilité (géographique ou interprofessionnelle) de la main-d'oeuvre, la réglementation, le contingentement des admissions et les lacunes de la formation dans les maisons d'enseignement, ainsi que le manque d'expérience des candidats désirant occuper les emplois disponibles.

Par ailleurs, étant donné que les mécanismes d'ajustement du marché du travail ne peuvent fonctionner parfaitement et instantanément, il est normal d'observer la coexistence de surplus et de pénuries de main-d'oeuvre.

Deux grandes tendances se dégagent de l'analyse du marché du travail par groupe professionnel depuis le début des années 1980. D'une part, la grande majorité des professions déclarées en pénurie exige un niveau de préparation professionnelle relativement élevé. Il s'agit de professions universitaires dans les domaines de l'administration, des sciences appliquées et des technologies nouvelles ou de métiers spécialisés. D'autre part, la dernière récession a rappelé la nécessité d'accroître la productivité des entreprises. Elle a ainsi contribué à accélérer les

1. Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu. Direction de la recherche. — *Surplus et pénuries de main-d'oeuvre au Québec pour 1986*. — Québec: Le Ministère, 1985 (paraîtra bientôt).

changements technologiques importants qui affecteront la répartition des emplois entre les professions et la nature des tâches des travailleurs.

Le plus important de ceux-ci demeure l'accès à l'informatique rendu possible par les micro-ordinateurs. Ce phénomène s'implante graduellement dans les bureaux, les commerces et les usines de toutes tailles, dans toutes les régions, tant dans le domaine de la gestion que de la production.

Principaux résultats par secteur d'activité

La présente section ne vise pas à dresser un tableau détaillé de tous ces déséquilibres; on y trouvera plutôt un bref sommaire des déséquilibres jugés les plus significatifs, avec l'accent mis sur les pénuries pouvant entraver le bon fonctionnement des principaux secteurs d'activité.

Dans l'**agriculture**, une pénurie de producteurs agricoles subsistera dans plusieurs régions du Québec à cause de l'absence de relève suffisante. Des besoins accrus en ouvriers agricoles spécialisés ont été signalés un peu partout dans la province pour 1986.

Un surplus généralisé de main-d'oeuvre subsistera dans le **secteur forestier** du fait de la mécanisation croissante des opérations. Néanmoins, quelques pénuries de travailleurs forestiers sont à signaler dans les régions du Bas St-Laurent-Gaspésie, du Saguenay-Lac St-Jean, de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Côte-Nord. Le plan de reboisement du gouvernement québécois entraînera des besoins accrus en personnel spécialisé (ouvriers sylvicoles, superviseurs de personnel, techniciens) dans plusieurs régions du Québec.

Les pénuries de personnel enregistrées dans l'**activité minière** restent confinées aux régions du Saguenay-Lac St-Jean et de l'Abitibi-Témiscamingue. L'ouverture de nouvelles mines et l'utilisation de nouvelles méthodes de forage et d'extraction expliquent ces pénuries.

La **pêche**, en tant qu'activité économique, reste l'apanage presque exclusif du Bas St-Laurent-Gaspésie. Les pénuries déjà identifiées de patrons de bateaux de pêche et de mécaniciens d'instruments de bord subsisteront dans cette région en 1986.

Dans l'ensemble du **secteur manufacturier**, des professions communes à plusieurs types d'industries seront aux prises avec des pénuries de travailleurs. Signalons, entre autres, le personnel affecté au contrôle de la qualité, les techniciens en génie industriel, en génie électronique et en fabrication mécanique. La demande demeurera forte pour les contremaîtres, à cause de la formation spécifique et de l'expérience nécessaire pour occuper ces emplois, mais la plupart des entreprises pourront combler leurs besoins par le recrutement interne.

On observera aussi une augmentation de la demande pour certains types de dessinateurs. Ainsi, les spécialistes en conception bénéficieront-ils de bonnes possibilités d'emploi dans les industries du cuir, du vêtement et du meuble, surtout dans les régions de Québec et de la Mauricie-Bois-Francs. Une situation semblable prévaudra dans d'autres régions pour les dessinateurs de construction mécanique, d'installations électriques, de matériel électronique et d'architecture. Les ingénieurs de différentes spécialités, notamment en organisation et en électronique, seront recrutés en plus grand nombre un peu partout au Québec.

Dans l'industrie des **aliments et boissons**, les pénuries sont très localisées: par exemple, inspecteurs et surveillants dans les usines de transformation du poisson dans le Bas St-Laurent-Gaspésie. Les surplus de personnel dans le **textile** subsisteront partout au Québec. Aussi les pénuries de personnel seront rares; signalons les besoins supplémentaires pour les techniciens en chimie-teinture dans la région de Québec. Sur un autre plan, les opérateurs de machine à piquer resteront en demande constante dans l'industrie du **vêtement** de plusieurs régions, étant donné les conditions de travail particulières et le roulement élevé de la main-d'oeuvre.

Les industries du **bois** et du **meuble** se retrouveront en 1986 avec un surplus élevé de travailleurs. Cependant, les opérateurs de machines à bois qualifiés conserveront de bonnes possibilités d'emploi en Mauricie-Bois-Francs et dans l'Outaouais. Dans cette dernière région, les charbonniers et les ouvriers à la fabrication de briquettes bénéficieront d'une demande accrue.

Les besoins de main-d'oeuvre en **imprimerie** se concentreront surtout au Saguenay-Lac St-Jean et en Estrie; photograveurs, conducteurs de presse et typographes auront des possibilités d'emploi intéressantes.

Plusieurs pénuries ont été identifiées à l'intérieur du groupe des **usineurs de métaux**. Mentionnons les outilleurs-ajusteurs, les régleurs-conducteurs de machines-outils et les affûteurs de scie. Chez les soudeurs, quelques postes spécialisés resteront à combler au Saguenay-Lac St-Jean.

Les pénuries de main-d'oeuvre dans l'industrie de l'**équipement de transport** se feront

sentir surtout dans la grande région métropolitaine. Les perspectives d'emploi s'annoncent excellentes pour les ingénieurs en aéronautique et en génie mécanique. Plusieurs postes de techniciens et de travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage d'équipement de transport devront être comblés.

L'expansion de nombreuses firmes fabriquant des **produits électriques et électroniques** dans la région de Montréal-Centre (Paramax, Micom, C.A.E., Northern Telecom) et dans la Montérégie (I.B.M.) engendrera des pénuries de spécialistes en génie électronique et en génie électrique, de dessinateurs en mécanique (avec utilisation de la conception assistée par ordinateur) et de matériel électronique. Des besoins semblables se manifesteront davantage dans l'Outaouais, advenant l'implantation d'un centre de micro-informatique et de bureautique.

L'**industrie chimique** sera très peu affectée en 1986 par les problèmes de pénurie de main-d'oeuvre. Seule la région de l'Outaouais signale des possibilités de recrutement intéressantes pour des ingénieurs et des techniciens en pyrotechnie.

En dépit du surplus que l'on observera en 1986 chez les **mécaniciens** et les **réparateurs**, des pénuries subsisteront dans diverses spécialités. Ce sera le cas, entre autres, dans la mécanique automobile, chez les réparateurs d'aéronefs, les mécaniciens-monteurs, les mécaniciens de machines à coudre, d'appareils électriques, électroniques et d'instruments de précision. Dans la région de Québec, les spécialistes en hydraulique, en pneumatique et en automatisme seront davantage sollicités, à l'instar des serruriers et des armuriers dans certaines zones du Bas St-Laurent.

L'implantation croissante de systèmes informatiques dans tous les secteurs d'activité économique, en plus de bouleverser les procédés de production traditionnels, entraînera de sérieux déséquilibres de main-d'oeuvre. Dans les **emplois de bureau,** les besoins en perfectionnement demeureront nombreux. Malgré le surplus généralisé de travailleurs enregistré dans ce type de poste, une pénurie d'opérateurs de machines à traitement de texte est prévue en 1986 dans certaines régions (Mauricie-Bois-Francs, Laurentides-Lanaudière, Montréal-Centre et Outaouais). On remarque aussi une tendance, chez les employeurs, à hausser leurs critères de sélection, en exigeant le bilinguisme par exemple.

Par ailleurs, la **robotique**, la **télématique** et la **bureautique** continueront d'offrir de bonnes possibilités d'emploi pour les spécialistes en graphisme informatisé, les programmeurs d'application, les programmeurs au réglage numérique de machines-outils ainsi que pour les informaticiens dits « de haut de gamme », tels les analystes de systèmes, les concepteurs de logiciels et les spécialistes en banque de données.

Chez les travailleurs du **bâtiment**, un surplus généralisé est à prévoir pour 1986. Quelques pénuries saisonnières et temporaires demeureront, causées, dans certaines régions (Estrie, Mauricie-Bois-Francs, Saguenay-Lac St-Jean), par l'activité de quelques grands chantiers de construction. Les pénuries les plus répandues au Québec seront celles qui toucheront les techniciens en génie civil, les mécaniciens de machinerie de construction, les carreleurs, les briqueteurs, les charpentiers-menuisiers, les peintres en bâtiment et les couvreurs.

Dans la branche des **transports, communications et autres services publics,** peu de besoins en personnel sont à signaler, sauf dans la région de Laurentides-Lanaudière. Une reprise anticipée dans les opérations de l'aéroport de Mirabel engendrera des pénuries d'agents de bord et de contremaîtres du transport aérien. L'accélération prévue, d'ici 1986, dans l'application du plan québécois d'assainissement des eaux se traduira par une pénurie accrue de techniciens en épuration des eaux dans plusieurs régions.

Des pénuries de **vendeurs-techniciens** et de **vendeurs** spécialisés dans la vente de certains biens et services subsisteront dans un certain nombre de régions du Québec. Des besoins moindres, mais persistants, sont à signaler pour les boulangers, les pâtissiers et les commis-bouchers, un peu partout dans la province.

Le secteur des **finances, assurances et affaires immobilières** ne souffrira guère de pénuries de personnel en 1986. Seulement quelques régions connaîtront des pénuries limitées de courtiers en immeuble, d'agents d'assurances et d'agents de recouvrement. Le roulement de la main-d'oeuvre et les aptitudes particulières nécessaires à l'exercice de ces professions expliquent en grande partie ces pénuries anticipées.

Dans certaines régions éloignées, comme la Côte-Nord, des pénuries de **professeurs** pour les maternelles et le primaire sont à signaler. Ailleurs apparaissent des besoins en personnel spécialisé: professeurs d'université au Saguenay-Lac-St-Jean, jardiniers d'enfants dans la région Laurentides-Lanaudière, agents de formation du personnel en Mauricie-Bois-Francs, spécialistes en enfance inadaptée dans la Montérégie et moniteurs de conduite automobile dans quelques régions.

Si les surplus de personnel infirmier continueront d'exister en 1986 dans le secteur de la **santé**, des pénuries chroniques de médecins généralistes et spécialistes subsisteront et auront même tendance à s'aggraver dans le Bas St-Laurent-Gaspésie, le Saguenay-Lac St-Jean et l'Abitibi-Témiscamingue. Les professionnels de la santé seront en plus grande demande dans une majorité de régions, surtout les physiothérapeutes et les ergothérapeutes. Des postes d'hygiénistes dentaires seront disponibles partout au Québec. Des besoins en techniciens spécialisés sont à signaler en Estrie alors que les travailleurs sociaux ont de bonnes perspectives d'emploi sur la Côte-Nord. Des pénuries de pharmaciens persisteront dans quelques régions du Québec en 1986.

Par ailleurs, les **chefs cuisiniers** et les cuisiniers spécialisés feront l'objet d'une demande accrue dans la plupart des régions du Québec. Une pénurie de serveurs d'apparat devra être comblée au Saguenay-Lac St-Jean et dans l'Outaouais. Dans certaines régions, le personnel formé à l'Institut de Tourisme et d'Hôtellerie du Québec sera davantage favorisé au moment de l'embauche. De plus, en dépit d'un surplus chronique anticipé, des pénuries de serveurs et de barmen subsisteront dans les régions de Québec et de Laurentides-Lanaudière. Les conditions de travail difficiles (revenu instable, horaire particulier) expliquent ce problème.

Le groupe professionnel des **directeurs et administrateurs** demeure en état de pénurie chronique dans presque toutes les régions, à cause de la mobilité du personnel, des possibilités de promotion et des exigences élevées au chapitre de l'expérience et de la formation académique. Les directeurs des relations avec le personnel, des ventes et de la publicité seront les plus concernés. Des besoins en perfectionnement sont identifiés dans d'autres spécialités.

Problèmes structurels et défis du marché du travail

Introduction

Il est unanimement admis, dans l'ensemble des pays industrialisés tout au moins, que la création d'emploi, la lutte au chômage doit être l'objectif central de la politique économique. C'est cette finalité qui donne sa raison d'être à la croissance économique elle-même. C'est pourquoi le chômage, en tant qu'il mesure le nombre d'individus frustrés, parce qu'incapables de s'insérer dans le processus productif de l'économie, résume l'échec d'une communauté ou d'une nation à fonctionner à hauteur des aspirations des individus qui la composent. Or, il se trouve que jamais, depuis les années 30, cet objectif de lutte au chômage n'est apparu sous des auspices plus sombres, dans un contexte économique mondial plus complexe et plus volatil. Le Québec bien sûr participe à cette problématique générale et au sortir d'une crise économique majeure qui a donné lieu à des ajustements parfois dramatiques aussi bien dans les comportements des agents économiques (syndicats, employeurs, travailleurs) que des preneurs de décisions de toutes sortes (gouvernements, patronats), il se trouve confronté à une série de défis majeurs relatifs aux questions de l'emploi et du chômage.

Nous nous proposons dans les pages qui vont suivre de relever les principaux problèmes structurels auxquels est confronté le marché du travail québécois. Partant du constat du chômage nous passons en revue les principaux paramètres qui participent à la définition du contexte particulier du marché du travail au Québec: paralysie de la politique monétaire et budgétaire, rigidités du marché du travail, contexte économique difficile, participation croissante des femmes sur le marché du travail, vieillissement de la population, scolarisation croissante de la main-d'oeuvre, défi de la révolution technologique, débat autour de la réduction du temps de travail. Ces problèmes sont en même temps autant de défis posés à la société québécoise et la façon de les gérer affectera directement la vie de dizaines de milliers de citoyens.

Persistance d'un haut taux de chômage

Nous sommes bien loin des taux de chômage des années 60. Au cours des 20 dernières, le chômage a maintenu une progression systématique et constante. Parti de 5,2% en moyenne pour la période 1963-67, le taux de chômage atteint 7% au début des années 70, dépasse le cap des 10% dès la 2e moitié de cette décennie et affiche 12,8% en moyenne pour cette année 1984 qui vient de se terminer, après avoir, chemin faisant, fracassé tous les records durant la récession de 1981-82. Ce phénomène va-t-il continuer sur sa lancée de long terme, implacablement, au fur et à mesure que les années passent? On ne peut pas donner une réponse définitive à une telle question. Le moins que l'on puisse dire c'est que l'environnement économique actuel porte en lui des tendances profondes qui, si elles se perpétuent, pourraient même empirer la situation.

Il faut ajouter en plus que cette aggravation du chômage s'accompagne également d'une augmentation substantielle de la durée du

chômage. Par exemple, de 1979 à 1983, la durée moyenne du chômage augmente de près de 60% passant de 16,1 semaines à 25,2 semaines. Cette augmentation de la durée du chômage se solde pour une fraction plus grande de la population active par la marginalisation et la paupérisation accélérée, dans la mesure où, au terme de sa période de prestations d'assurance-chômage, elle est obligée de se rabattre sur l'aide sociale. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si pour cette même période 1979-1983, le nombre de ménages bénéficiaires d'aide sociale a augmenté de 56%, soit presque exactement dans la même proportion que le nombre de chômeurs.

Ce n'est pas tout. Il faut mentionner également le problème des « découragés » très récents « qui avaient cherché du travail au cours des six derniers mois »[1]. Ils étaient 59 000 en moyenne en 1983 soit plus du double qu'en 1979 et ne figurent pas bien sûr dans la « comptabilité officielle » du chômage.

Encore ces découragés récents et avoués ont une reconnaissance statistique. S'il fallait prendre en considération, au moins une partie de ceux qui après une mise à pied ou une perte d'emploi sont allés rejoindre, bien malgré eux, parce que faute de perspectives, la catégorie des inactifs, cela représenterait un ajustement non négligeable.

En somme, le taux de chômage non seulement est élevé et menace de demeurer comme tel, mais il s'accompagne de situations qui aggravent son impact réel en termes de frustation sociale et de sous-utilisation de la main-d'oeuvre.

Le défi pour l'économie du Québec est donc très clair: générer suffisamment d'emplois de façon à stabiliser d'abord, puis à résorber ce chômage élevé. Cela suppose que l'emploi à moyen et long termes croisse plus vite que la population active. Jusqu'à présent c'est l'inverse qui s'est produit. De 1972 à 1982, la population active a crû au rythme de 2% par an, tandis que l'emploi de son côté croissait à 1,7%. Mais la croissance de la population active a ralenti, ce qui dans les circonstances est un facteur positif. Le BSQ estime à 1,7% son rythme de croissance pour les prochaines années. On peut calculer, sur la base de ces projections, qu'une politique économique qui se donnerait un objectif de taux de chômage de 7% par exemple, exigerait une croissance de l'emploi 2,8% par année, soit un rythme beaucoup plus rapide que la population active. Cette croissance de l'emploi équivaut à une création annuelle moyenne de 76 000 emplois. Ce chiffre semble modeste, mais il prend toute sa signification, si l'on considère que depuis 1946 ce niveau de création d'emplois n'a été atteint ou dépassé qu'à deux reprises, en 1973 (128 000) année exceptionnelle, et en 1984 (80 000) année de récupération d'après crise, consécutive à une perte de 142 000 emplois.

Le problème des rigidités du marché du travail

Le constat de la persistance d'un niveau élevé de chômage, doublé d'un allongement de sa durée, nous amène naturellement à nous interroger sur le problème des rigidités du marché du travail. À l'évidence, le marché du travail est loin de fonctionner avec la souplesse de réaction, la rapidité d'adaptation que lui prête parfois son étude théorique ou qui la caractérisaient au temps du libéralisme pur où seules les forces du marché présidaient à ses ajustements successifs. Diverses mesures institutionnelles comme le salaire minimum, l'assurance-chômage, l'aide sociale même, se sont implantées avec les années dans une optique d'humanitarisme et d'équité sociale. À cela, il faut ajouter les réglementations de toutes sortes, implantées par les pouvoirs publics pour encadrer l'activité économique, et l'efficacité accrue des organisations syndicales, les politiques de subventions des entreprises et des régions, etc... Certains économistes attribuent au salaire minimum et à l'assurance-chômage une grande responsabilité dans le haut taux de chômage que nous connaissons actuellement[1]. De façon plus générale ils élargissent leur analyse de façon à comprendre toutes les interventions institutionnelles qui, parce qu'elles entravent le libre jeu des marchés et empêchent les ajustements de se faire, se soldent par des pertes d'emplois substantielles. Le Livre blanc sur la fiscalité, récemment paru, s'inscrit dans le prolongement de cette interrogation en proposant d'ajuster le système de prestations d'aide sociale de façon à maintenir l'incitation au travail, sans toutefois réviser à la baisse les barèmes d'aide sociale. Ce n'est pas la place ici pour trancher une question aussi complexe qui demanderait au préalable d'être approfondie comme il se doit. Reconnaissons cependant qu'il existe là un problème réel rempli d'implications pour le marché du travail. Sans mettre en question les acquis sociaux, sans déréglementer à tort et à travers, il y a donc place pour une approche sélective qui

1. Selon la terminologie utilisée par l'Enquête sur la population active de Statistique Canada.

1. Voir Fortin, Pierre in: *L'aggravation et la concentration du chômage des jeunes au Québec, les faits et les politiques;* mai 1983. Voir aussi Tremblay, Rodrigue in: « Les causes structurelles du chômage actuel ». *Actualité économique, décembre 1984.*

consisterait à examiner soigneusement certaines entraves institutionnelles, et à trouver des correctifs qui amèneraient une plus grande fluidité dans les mécanismes du marché du travail. Par exemple, les réglementations régissant les métiers de la construction et l'apprentissage de certains autres métiers pourraient être revues, de façon à permettre un accès plus facile aux jeunes dans ces bastions de type corporatiste.

Neutralisation de la politique monétaire et fiscale

Si important que soit le problème des entraves institutionnelles, il ne saurait faire oublier la situation de quasi-paralysie que l'on vit en rapport avec certains leviers macro-économiques traditionnels. Le défi posé par la création d'emplois se heurte depuis quelques années à un contexte institutionnel particulièrement difficile. Depuis quatre ans au moins, le Canada a été amené à pratiquer une politique monétaire restrictive au moment même où la situation de l'économie et de l'emploi commandait une politique de relâchement du crédit. Cela a été particulièrement vrai pour l'année 1984 et continue de l'être actuellement. Lorsque au sortir de la récession, l'inflation se trouva jugulée, la confiance réanimée et que les entreprises se sont mises enfin à faire des projets, toutes les conditions étaient réunies pour une libéralisation du crédit afin de donner plus de vigueur à une reprise qui ne demandait qu'à se déployer. Au lieu de cela, une politique frustrante de taux d'intérêts élevés, mise en place expressément pour « protéger » le dollar canadien, venait freiner l'élan des entreprises et calmer une reprise qui n'a jamais pu donner sa pleine mesure en dépit d'une performance malgré tout appréciable[1]. Certes, la plupart des pays industrialisés subissent d'une façon ou d'une autre les contrecoups des politiques américaines. Mais le Canada, en raison de sa proximité, de l'ampleur des liens économiques historiques qui l'unissent à son puissant voisin et de l'énorme flux de capitaux qui voyagent à tout instant d'un côté et de l'autre, ressent plus directement qu'aucun autre pays les conséquences induites par le financement de l'énorme déficit américain dont la première et la plus importante est un taux d'intérêt « extrêmement élevé ». Cette situation est d'autant plus pénalisante pour le Canada que son économie est beaucoup plus sensible aux fluctuations des taux d'intérêts que sa voisine américaine, où les coûts de crédits pour les biens de consommation sont, dans beaucoup de cas, déductibles d'impôt. Le Canada et donc le Québec souffre énormément depuis quelques années de la neutralisation de son pouvoir d'initiative en matière de politique monétaire vue comme un instrument majeur de régulation de l'emploi. Malheureusement, aucun indice ne permet de prévoir que cette situation devrait significativement changer dans un proche avenir. Le Québec, dans ce contexte, n'a d'autre choix que de voir passer la parade et d'utiliser au maximum les autres leviers économiques sur lesquels il peut exercer une influence, tout en étant conscient de leurs limites, surtout en situation de crise.

D'un autre côté, l'autre instrument privilégié de politique économique que constitue la politique budgétaire et fiscale se trouve lourdement grevé par l'ampleur du déficit du gouvernement canadien, de sorte que la marge de manoeuvre, si elle est existante, est du moins sensiblement restreinte. Il règne dans l'opinion un certain climat de consensus[1] pour réclamer la réduction des déficits et l'austérité dans les dépenses gouvernementales. De toute évidence, nous sommes loin des années 70 où le secteur public, sur la lancée de la révolution tranquille, déployait un dynamisme allègre et généreux qui en faisait un créateur majeur d'emplois pour la société québécoise. Les années 80, en même temps qu'elles apportaient des menaces et des doutes sur ce qu'on avait fini par prendre pour acquis, à savoir la croissance économique soutenue, ont ébranlé les certitudes et les comportements et ont imposé un virage dramatique. Désormais la balle est dans le camp du secteur privé en ce qui a trait à la création d'emplois.

Environnement économique dominé par la concurrence et par l'impératif de la productivité

Ce secteur privé justement émerge de la récession dans un monde sinon totalement transformé, du moins passablement plus agressif, beaucoup plus âpre à défendre ses positions et à en conquérir d'autres. Le « maître mot » est productivité. L'argent est cher, on sort d'une crise où l'on a vu des entreprises autrefois prospères être obligées de fermer leurs portes; on a appris durant ce temps à rationaliser, à couper les coûts fixes, bref à faire plus avec moins. On entend continuer dans cette voie, ce qui explique d'ailleurs que la croissance du PIB québécois ait été de 4,3%[2]

1. Cela ne saurait faire oublier, par contre, la stimulation extraordinaire qu'a représenté pour le Canada, au plan des exportations, la santé formidable de l'économie américiene.

1. Il s'en trouve cependant, rappelons-le, d'autres courants d'opinion (notamment du côté des syndicats) qui mettent l'accent sur des dépenses de stimulation de la part de l'État).
2. Bureau de la Statistique du Québec.

pour l'année 1984, alors que la croissance de l'emploi a été seulement de 3%. La différence représente les gains de productivité. À ce chapitre, d'ailleurs, le Canada et le Québec ont du terrain à reprendre puisque la productivité connaissait un fléchissement constant depuis 1975.

Pour une économie ouverte comme celle du Québec, puisque ses exportations représentent 40% de sa production intérieure brute, cette bataille de la productivité a une signification vitale. Cela l'est d'autant plus qu'un nouveau bloc dit « les pays nouvellement industrialisés » (Corée, Taiwan, Singapour, Malaisie, etc.) est en train de confirmer de façon spectaculaire sa présence sur la scène internationale. Ces pays questionnent particulièrement (mais pas uniquement) les marchés des industries dites traditionnelles (textile, vêtements, chaussures) du Québec où est concentré un fort bloc d'emplois manufacturiers. Ces secteurs et les autres devront défendre et consolider leurs positions s'ils veulent survivre et permettre ainsi à la communauté de continuer de bénéficier des emplois qu'ils génèrent. Il faut dire également qu'on perçoit un regain d'audace et de confiance chez beaucoup d'entreprises québécoises moyennes et grandes pour la conquête de nouveaux marchés étrangers. Chose certaine, l'enjeu de cette concurrence serrée représente des dizaines de milliers d'emplois pour la main-d'oeuvre du Québec.

Montée soutenue de la participation des femmes au marché du travail

C'est dans ce contexte économique bouleversé et en voie de transformation que continue de se confirmer le phénomène peut-être le plus significatif du dernier tiers du XX[e] siècle en ce qui a trait au monde du travail, à savoir la percée massive des femmes sur le marché du travail. Ce phénomène certes n'est pas nouveau et remonte à plus de deux décennies, mais il continue de s'affirmer avec les années et a déjà atteint le seuil critique d'un phénomène social désormais irréversible. Ainsi, par exemple, dans les dernières années, soit de 1975 à 1984, le taux d'activité des femmes passe de 41,1% à 49,1% tandis que celui des hommes régresse de 3 points. En conséquence, sur une durée de seulement 9 ans, la population active féminine a augmenté de 38,1% au rythme de 3,6% par année. Comme la population active masculine a très peu augmenté durant ce temps, tout cela a eu pour effet d'augmenter sérieusement le poids des femmes dans la main-d'oeuvre totale, lequel est passé de 35% à 41,1% pour la période considérée.

Plusieurs facteurs participent à l'explication de cette implication croissante des femmes dans le marché du travail au nombre desquels on peut mentionner les suivants:

— le changement radical d'attitude de la femme mariée par rapport au marché du travail. Il n'y a pas si longtemps encore l'engagement de la femme par rapport au marché du travail était considéré comme provisoire, en attendant le mariage et la constitution d'une famille qui se révélait la carrière principale. De nos jours, le mariage est vécu davantage comme une contrainte, parmi d'autres, avec laquelle il faut composer, plutôt que comme alternative au marché du travail. Ainsi en 1984, au Québec, une femme mariée sur 2 fait partie de la population active, pour un taux d'activité de 49,8%, soit 14 points de plus qu'en 1975;

— l'expansion considérable du secteur tertiaire, où se concentrent les femmes et qui a continué de leur offrir en grand nombre les débouchés;

— la scolarisation croissante des femmes qui les pousse tout naturellement à rentabiliser les investissements plus importants consentis pour leur carrière;

— enfin et par-dessus tout, il y a cette donnée relativement nouvelle mais déjà profondément enracinée qu'on pourrait décrire comme étant la volonté des femmes de gagner leur vie et de s'affranchir de la dépendance économique.

Si l'on tient compte de leur rythme d'affluence, on peut dire que le marché du travail a répondu assez bien dans les circonstances, quoique imparfaitement bien sûr, à cette sollicitation des femmes. Malgré que le taux de chômage à 13,3% en 1984 demeure encore très élevé, il faut se rendre compte que l'emploi féminin a crû de 31,8% de 1975 à 1984, pendant que celui des hommes restait pratiquement stable. Le défi demeure grand pour l'avenir, dans la mesure où l'accroissement de la participation féminine ne donne pas signe d'essoufflement. Certaines simulations[1] envisagent même que les femmes pourraient constituer la moitié de la main-d'oeuvre vers l'an 2000. La participation des femmes sur le marché du travail est donc portée par une tendance forte qui, à court terme du moins, ne donne pas de signe de plafonnement. D'ailleurs on peut remarquer que, à priori, il existe encore beaucoup d'espace pour l'expansion du taux d'activité féminin québécois, puisqu'à 49,1%, il est sensiblement inférieur à celui du Canada (53,5%) et à celui des États-Unis, et encore de beaucoup inférieur à celui de certains pays européens comme la Suède,

1. Clarak, Dan, Simms, Harvey, « Croissance du taux d'activité et de la population active au Canada », ministère des Finances, Canada, avril 1980.

dont le niveau de participation au marché du travail des femmes a depuis fort longtemps doublé le cap des 60%.

Le marché du travail pourra-t-il continuer d'absorber les nouveaux contingents féminins, au moment même où l'implantation des nouvelles technologies pourrait se traduire par un plafonnement de la croissance de l'emploi dans le domaine des services? On n'a qu'à se rappeler que l'emploi féminin est concentré à plus de 70% dans le secteur des services sociaux, commerciaux, industriels et personnels, dans celui des finances, assurances et affaires immobilières, et dans celui du commerce de détail. Dans tous ces secteurs et aussi dans certains secteurs traditionnels du manufacturier (vêtement, textile, où les femmes sont fortement représentées), nous assistons à une phase d'implantation de technologies informatiques et électroniques et leur impact s'avère de toute première importance pour le sort des femmes sur le marché du travail.

Ralentissement de la croissance démographique et vieillissement de la population québécoise

En raison des tendances démographiques (chute de la fécondité et perte dans les échanges migratoires), le rythme de croissance de la population québécoise a fortement ralenti depuis voilà plus de deux décennies, passant de 9,9% entre 1961 et 1966 à seulement 3,3% entre 1976 et 1981[1]. On estime même que cette croissance ne sera plus assurée au tournant du siècle, si les tendances observées se maintiennent d'ici l'an 2000. Parallèlement et en partie en conséquence de cette évolution, on note un vieillissement progressif de la population québécoise. Ainsi par exemple le groupe 0-14 ans qui formait 35,4% de la population en 1961 ne représentait plus que 29,6% en 1971 et seulement 21,7% en 1981. À l'opposé, les personnes âgées de 65 ans et plus représentent une fraction de plus en plus importante de la population: 5,8% en 1961, 6,7% en 1971, 8,8% en 1981 et probablement 13,1% en l'an 2001.

Les conséquences de cette situation sur le marché du travail se traduisent tout d'abord par un ralentissement de la croissance de la population active, ce qui allégera les exigences en termes de besoins en création nette d'emplois. Dans le cas des jeunes de 15-24 ans qui fait l'objet de tant de préoccupations à l'heure actuelle, il faut parler non pas de ralentissement de la croissance, mais de réduction drastique de leur nombre puisqu'on prévoit qu'il y aura 300 000 jeunes de moins en 1994 qu'en 1983[1]. On comprend que dans ce contexte, les conditions du marché du travail devraient être moins difficiles pour eux d'ici quelques années.

D'un autre côté, ce vieillissement accéléré de la population avec le ralentissement qui s'ensuivra dans la formation de nouveaux ménages peut avoir des conséquences plutôt néfastes au niveau des dépenses de consommation et certains secteurs comme l'habitation pourraient être particulièrement touchés. En plus, une population relativement jeune est un gage de dynamisme et une réserve d'initiative pour une économie, principalement dans un contexte de changement technologique accéléré. De sorte que les effets nets sur le niveau du chômage sont difficiles à départager et à pronostiquer, même si la création d'emplois restera toujours le principal défi posé à la société.

Scolarisation plus poussée de la main-d'oeuvre

Dans le passé, on a souvent dit que le niveau de scolarisation et de qualification de la main-d'oeuvre québécoise était déficient par rapport aux exigences de l'économie et aux besoins des entreprises. Tout porte à croire que cette situation est en train de changer.

Le niveau de scolarisation s'est accru constamment au Québec au cours des vingt dernières années. Quelques données récentes suffisent pour illustrer la situation. Entre 1980 et 1984, la proportion de la main-d'oeuvre détenant un certificat post-secondaire est passée de 22,9% à 26,9%. La proportion de la main-d'oeuvre détenant un diplôme universitaire est passée elle, de 9,9% à 11,8%. Dans le premier cas (niveau post-secondaire) la situation au Québec était légèrement meilleure par rapport à la moyenne canadienne tandis qu'il existait un certain rattrapage à faire dans le deuxième cas puisque le pourcentage de diplômés universitaires était de 12,7% pour le Canada en 1984.

Divers indices portent à penser que nous entrons dans une autre phase de revalorisation de la formation académique (universitaire ou autre). La récente crise économique a incité beaucoup d'étudiants à poursuivre leurs études plutôt que de joindre un marché du travail déprimé et sans perspectives. Dans beaucoup d'autres cas, certains ont réintégré les études après les avoir

1. Voir Thibault, Norman; *Perspective de la population et des ménages du Québec, 1981-2001*; BSQ, août 1983.

1. Voir l'article de Gabriel Laroche: *La situation des jeunes s'est détériorée même s'ils sont moins nombreux sur le marché du travail*. Journal du travail, avril 1984.

quittées prématurément. Le gouvernement lui-même prend l'initiative des mesures spécifiques, comme dans le cas du programme de « Rattrapage scolaire », dans le cadre de son « Plan de relance » qui vise à permettre à 10 000 jeunes bénéficiaires d'aide sociale de moins de 30 ans de reprendre les études et de compléter leur diplôme de fin d'études du secondaire, améliorant ainsi leurs chances d'obtenir un emploi. Il existe actuellement une véritable convergence dans l'opinion pour mettre l'accent sur les disciplines techniques et scientifiques reliées à l'informatique, à l'électronique et à l'évolution technologique en cours. De nouvelles disciplines technico-scientifiques sont programmées, avec l'aide des gouvernements, au curriculum des universités et des cégeps. Et, semble-t-il, les inscriptions suivent. Après la vague gestion-administration, c'est l'arrivée prochaine de la vague technico-scientifique.

Mais la question centrale demeurera de savoir si la société pourra tenir ses promesses et sera en mesure d'offrir dans leurs domaines de formation les possibilités d'emploi qu'elle a fait miroiter à ces nouvelles cohortes. La question est d'autant plus pertinente que, dans son dernier rapport, le Conseil économique du Canada note que les professions dont la croissance sera la plus importante dans l'avenir ne requièrent pas un niveau élevé de qualifications. Il s'agit surtout de gardiens d'édifices, caissiers, employés de bureau, commis vendeurs, serveurs, secrétaires, conducteurs de camions, etc... Bien sûr, certaines catégories professionnelles, comme les analystes de systèmes, les opérateurs d'ordinateurs et les spécialistes en génie pétrolier bénéficieront du progrès technologique, mais elles ne représentent pas la proportion la plus importante du volume de l'emploi total.

L'impact appréhendé des changements technologiques

L'inquiétude relative au sort réservé à nos ressources humaines au moment où elles deviennent de plus en plus compétentes nous porte tout naturellement à nous interroger sur l'énorme problème que constituent les changements technologiques. Certes, les changements technologiques ne sont pas un phénomème nouveau en soi. L'histoire économique (et l'histoire tout court) n'est faite que de cela. Mais nous abordons une phase d'implantation massive et généralisée des nouvelles technologies, dans un contexte de concurrence internationale ravivée, au sortir d'une crise qui a secoué durement certaines des entreprises les plus puissantes. Tous les pays industrialisés sont conscients des enjeux et jouent avec plus ou moins de bonheur, ou de moyens, la carte du « virage technologique ». Une constellation de technologies nouvelles (télématique, bureautique, robotique, conception assistée par ordinateur, fabrication assistée par ordinateur, technologie du laser, bio-technologie, etc.) sont arrivées à peu près en même temps à leur phase d'opérationalisation et se cherchent des applications industrielles.

C'est donc son ampleur, sa généralisation et sa synchronisation qui donnent sa nature propre à cette phase historique de changements technologiques. Le Québec, pour sa part, a emboîté le pas et l'on peut dire que la « préoccupation technologique » fait partie du discours ordinaire. Sur la nécessité de se mettre au diapason de cette dynamique du changement, on peut parler de consensus bien que sur les modalités les points de vue peuvent varier.

La principale préoccupation que suscite le débat autour des technologies nouvelles réside dans la question de leur impact sur l'emploi. Là-dessus il faut distinguer les effets d'ajustement à court terme des effets nets à plus long terme. À court terme l'implantation des technologies nouvelles a souvent un effet de substitution à la main-d'oeuvre qui résulte en une diminution réelle de postes de travail. À plus long terme, cette stratégie peut se révéler avoir été nécessaire pour sauvegarder les emplois existants ou même pour en créer d'autres dans le cas de conquêtes de nouveaux marchés. Également, les nouvelles technologies rendent possible la mise au point de nouveaux produits et de nouveaux services et dans cette mesure peuvent générer des emplois additionnels. Il ne faut guère oublier que tout ce tourbillonnement s'inscrit dans un contexte concurrentiel, de sorte qu'il n'existe pas de réponse définitive à priori à apporter à cette question des effets nets sur l'emploi dans le cadre d'un pays ou d'une communauté donnée.

Il faut également souligner que les changements technologiques n'ont pas un impact indifférencié sur tous les secteurs de l'activité. Les effets peuvent être très variables d'un secteur à l'autre et cela, pour de multiples raisons. Au Service des études structurelles et prévisionnelles, nous essayons de suivre avec une attention particulière et dans la mesure de nos moyens, l'évolution de la problématique à travers les secteurs industriels, soit à travers nos propres travaux, soit à travers un recensement attentif des travaux réalisés par d'autres organismes[1].

1. Au nombre desquels il faut citer l'important projet d'étude d'impact des changements technologiques sur l'emploi portant sur environ 60 secteurs industriels, auquel le MMSR collabore avec d'autres commanditaires. Ce projet est réalisé sous la supervision des professeurs Jean-Claude Thibodeau et Pierre-André Julien.

Ainsi le secteur de l'aéronautique, en pleine révolution depuis la crise pétrolière des années 70, connaît actuellement des changements profonds qui toucheront au cours de la prochaine décennie divers domaines tels que les groupes propulseurs, les matériaux, les procédés d'usinage, etc... Malgré l'implantation d'innovations technologiques majeures, ce secteur devrait connaître pour la période 1984-1988 une augmentation notable de l'emploi d'environ 2 000 postes (soit 20% de l'emploi total)[2]. L'augmentation de l'emploi devrait toucher surtout les ingénieurs et spécialistes ainsi que d'autres métiers spécialisés.

L'industrie du textile, qui a de la difficulté à concurrencer les importations, est actuellement dans une phase de modernisation. Une étude réalisée pour le compte du BSQ estime, sur la base d'un scénario de croissance de la production dans ce secteur, que l'adoption des nouvelles technologies aurait une incidence de perte d'emplois de production de l'ordre de 30 à 45% sur une période de 5 à 10 ans, et que le personnel d'entretien devrait recevoir une formation spéciale en électronique[3].

Dans le cas de **l'industrie des pâtes et papiers**, la même étude indique que la conversion à la pâte thermomécanique va être la technologie la plus répandue, mais l'impact de ces investissements nouveaux sur l'emploi est estimé presque nul.

Dans **les institutions d'épargne et de crédit**, l'évaluation globale des effets directs et indirects du développement de ces institutions au cours de la prochaine décennie indique que l'emploi devrait demeurer presque stable, mais avec certaines modifications importantes en ce qui a trait aux professions du secteur.

Pour ce qui est de **l'industrie de l'aluminium**, l'avantage du coût en électricité offerte par le Québec permettra à ce secteur d'accroître sa capacité de production de sorte qu'avec les nouvelles technologies, on prévoit une progression de l'emploi de 3,5% annuellement d'ici 1990[1]. Au niveau des professions, il semble que la nouvelle technologie entraîne avec elle une réduction importante de leur nombre. Elle a pour effet de faire éclater les compartiments de multiples professions figées depuis longtemps dans des conventions collectives. Par exemple, dans une usine de pointe de ce secteur de l'aluminium, de nombreuses classes d'opérateurs spécialisés, relatifs à telle ou telle machine particulière se sont fondues en une classe générale « d'opérateurs » polyvalents et capables de passer d'une tâche à une autre, d'une machine à une autre.

Dans **l'industrie des gros appareils électriques**[2], une baisse du niveau d'emploi est prévue à l'horizon 1990 en raison de la stagnation de ce secteur et également de l'adoption des équipements de pointe.

L'industrie québécoise des meubles de maison québécoise est caractérisée par la stagnation de ses marchés et des méthodes de fabrication conventionnelles. Néanmoins, certaines innovations telles que le robot-alimenteur, la sableuse à courroies multiples et la machine à fabriquer des côtés de tiroir devraient se diffuser progressivement et affecter l'emploi de façon très marginale (réduction de 1% pour l'horizon 1990).

Pour ce qui est **des fabricants de boîtes en carton** dont le marché régional est saturé, on ne prévoit pas de bouleversements majeurs. Les investissements consentis pour remplacer les équipements désuets et répondre à la demande pour une meilleure qualité visuelle des contenants auront un impact sur la productivité des employés. En 1990, l'emploi sera légèrement inférieur à son niveau d'aujourd'hui. Les femmes cependant seront les plus touchées étant donné leur présence dans les départements de finition qui seront particulièrement affectés par ces améliorations.

Dans le **secteur de l'hébergement et de la restauration**, on prévoit une augmentation soutenue de l'emploi au rythme d'au moins 2,9% par année jusqu'en 1991, malgré l'introduction de nouvelles technologies. Il faut mentionner que c'est surtout le secteur de la restauration qui contribuerait à cette croissance de l'emploi. Les auteurs envisagent aussi un scénario plus optimiste qui augmenterait sensiblement le rythme de croissance de l'emploi.

Enfin, le **secteur de la santé et des services sociaux** sera surtout dépendant dans l'avenir de l'évolution de la croissance économique et du rythme de croissance des dépenses gouvernementales, mais les technologies nouvelles permettront d'améliorer la qualité des services offerts à la clientèle.

On le voit, l'impact anticipé des changements technologiques est très variable selon les secteurs concernés, d'où la nécessité de procéder à une évaluation systématique et d'éviter les généralisations abusives.

---

2. Voir à ce sujet le rapport publié par la CAMAO intitulé : *Rapport de prévisions de main-d'oeuvre 1984-1988*, septembre 1984.
3. Voir à ce propos : *Les nouvelles technologies et l'emploi*, mai 1983, BSQ par Jean-Claude Thibodeau, Pierre-André Julien et George Mathews.

1. *Impact du changement technologique sur l'emploi et la main-d'oeuvre dans le secteur de l'aluminium de première fusion au Québec*, par Minh Truong, MMSR, Direction de la recherche.

2. Les résultats concernant ce secteur de même que les 4 autres secteurs suivants proviennent des premiers rapports produits dans le cadre du projet Thibodeau-Julien déjà cité et commandité par le MMSR.

Le Service des études structurelles et prévisionnelles est impliqué également dans des études horizontales relatives à certaines technologies particulières. C'est ainsi par exemple qu'une étude[1] a été réalisée en collaboration avec le ministère du Travail sur la machine à traitement de textes, dans le but de mesurer l'incidence de cette technologie sur l'emploi et les conditions de travail. Les résultats de cette enquête auprès de 110 entreprises de différents secteurs montrent que la machine à traitement de textes contribue à une hausse de la productivité puisque l'employé utilisant la MTT peut accomplir en moyenne le travail de 1,8 employé travaillant avec la machine à écrire traditionnelle. Cependant, cette hausse de la productivité n'a pas résulté en une baisse de l'emploi dans les compagnies concernées parce que simplement l'usage de la MTT a permis à ces entreprises d'offrir plus de services à leur clientèle ou de répondre à une demande plus élevée de production. Cette augmentation de la productivité devrait plutôt affecter le rythme de croissance de l'emploi. Un autre résultat intéressant est à l'effet que cette technologie tend à modifier la structure des emplois de bureau: les postes à contenu de frappe élevé tels que les dactylographes tendent à être éliminés au profit de techniciens et spécialistes de la MTT ou de spécialistes de mise en page. Par ailleurs, il faut souligner également qu'il ne se pose pas de problèmes majeurs d'ajustement puisque le temps de formation est relativement court (53 heures en moyenne).

Toujours relativement aux études consacrées aux technologies particulières, il faut souligner que le Service des études est présentement engagé dans un projet d'importance qui vise à évaluer les effets des systèmes CAO/FAO sur l'emploi, les professions, les conditions de travail et l'organisation du travail.

La réduction et l'aménagement du temps de travail

Nous voici parvenus au terme de ce survol des principaux problèmes et défis posés à la société québécoise à l'entrée de la deuxième moitié de la décennie 80. Ce n'est pas un hasard si nous clôturons notre périple en ouvrant une perspective sur les possibilités offertes par la réduction et l'aménagement du temps de travail. La permanence d'un niveau de chômage extraordinairement élevé, le gonflement des clientèles bénéficiaires d'aide sociale, la montée continue de la main-d'oeuvre féminine, le dynamisme gaspillé des jeunes compétents et formés au moment même où une révolution technologique remet en question les positions déjà acquises, tout cela invite à l'imagination pour trouver des formules alternatives qui permettent un accès plus élargi à l'emploi.

Vraisemblablement, nous sommes en train d'épeler les premières mesures de ce qui va s'avérer un bond spectaculaire de la productivité. La question centrale qui demeure posée, c'est celle de savoir comment se fera la répartition de ces gains de productivité. Or il n'apparaît pas que le mouvement de baisse tendancielle de la durée de la semaine de travail veuille se poursuivre, en tout cas, assez vite pour ouvrir des perspectives à de nouveaux travailleurs. Depuis le début des années 60, elle stagne autour de 40 heures.

On comprend que dans ces conditions soit né tout un débat autour des mesures visant à favoriser une réduction du temps de travail de façon à permettre à plus d'individus de participer à l'emploi. D'autre part, cette préoccupation fait écho à des attitudes nouvelles par rapport au travail.

« Le schéma traditionnel de l'existence défini en 3 phases cloisonnées et rigides — éducation, travail, retraite — correspond de moins en moins aux aspirations des individus. La tendance est plutôt de chercher un meilleur équilibre entre le temps de travail et le temps de loisir à travers des modes de participation à la vie active tout aussi multiples que diversifiés. Cette tendance provient du désir des individus d'avoir une plus grande maîtrise de leur temps de travail et de loisir et une plus grande flexibilité dans l'organisation de leur vie »[1].

À la Direction de la recherche, on s'est tout naturellement intéressé à cette question de l'aménagement du temps de travail. Tout d'abord, une étude a été menée auprès des employés du gouvernement pour sonder les possibilités de partage du travail au sein de la fonction publique québécoise en vue de circonscrire les effets d'une telle mesure sur l'emploi et le chômage[2]. Parmi les principaux résultats, notons que la réduction de la semaine de travail incluant une diminution proportionnelle du salaire intéresse 44,6% des répondants; 8,9% l'envisagent prochainement, 35,7% éventuellement. La réduction pourrait aussi bien avoir lieu dans 1 ou 2 ans, dans 3 à 5 ans

1. Voir *L'incidence de la machine à traitement de textes sur l'emploi et les conditions de travail*, juin 1984, par Carmelle Benoit, Alfred Cossette et Prisco Cardillo, en collaboration avec Réal Morrissette et Emmanuel Nyahoho

1. Garneau, Pierre-Georges et Lachapelle, Robert: *L'évolution prévisible du marché du travail québécois d'ici 1990: facteurs déterminants et conséquences*, MMSR, mai 1984.
2. Voir bientôt: *Partage du travail, problématique et résultat d'un sondage auprès de la fonction publique québécoise*, par Viviane Acoca, MMSR, Direction de la recherche.

ou dans un plus long délai. Par ailleurs, lorsque l'éventail des possibilités de réduction du temps de travail s'agrandit, la proportion d'intéressés croît également: au total 57,6% des répondants choisiraient l'une ou l'autre des formules présentées. De ce total, 62,8% préféreraient une réduction hebdomadaire du travail, 17,9% opteraient pour une retraite anticipée, 12,4% aimeraient davantage de congés annuels et 6,9% prendraient des congés sabbatiques.

Un autre aspect intéressant de cette enquête réside dans le fait qu'elle éclaire les conditions auxquelles les intéressés accepteraient de réduire leur temps de travail. Les personnes qui considéreraient une réduction hebdomadaire du travail ou des congés annuels supplémentaires seraient à 56,9% favorables à une réduction proportionnelle de leurs avantages sociaux. Ceux qui rejettent cette implication refusent de perdre les avantages acquis ou considèrent que la réduction proportionnelle du salaire est une « pénalité » suffisante. Par ailleurs, 69,8% tiennent absolument à obtenir des garanties afin de pouvoir reprendre leur horaire actuel, si désiré. Finalement, 51,6% exigeraient d'autres conditions avant d'accepter de réduire leur semaine ou leur année de travail. Celles-ci sont surtout liées à la sécurité d'emploi, à la permanence, au plan de carrière ainsi qu'à l'ancienneté.

Enfin, la récupération du temps libéré a été estimée à 2 500 postes, soit environ 4% des effectifs (en supposant un taux de récupération de 100% des effectifs). Cet estimé, bien sûr, est fourni à titre indicatif.

Le point principal à retenir de tout ceci c'est qu'il existe, dans certains secteurs de la main-d'oeuvre tout au moins, un état de réceptivité largement répandu envers des formules de réduction et d'aménagement du temps de travail. Cet état d'esprit ouvre la voie à des initiatives souples de la part des institutions privées et publiques, qui pourraient se révéler une contribution majeure au dilemme de l'accès à l'emploi. (Rappelons à ce propos que le gouvernement du Québec a annoncé récemment l'implantation de mesures analogues d'aménagement du temps de travail pour les employés de la fonction publique. D'autre part, le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu vient d'annoncer des mesures de cette sorte sur une base expérimentale dans le secteur privé).

D'autre part, une étude d'évaluation[1] des principales formules de réduction et d'aménagement du temps de travail a été réalisée au sein de la Direction. Ce document présente les principaux éléments de 6 formules de réduction et d'aménagement du temps de travail (réduction de la durée hebdomadaire et du temps supplémentaire, partage de poste, réduction volontaire, réaménagement de la vie professionnelle, indemnisation du chômage partiel, augmentation des congés annuels). Pour chacune d'elles, il fournit les renseignements sur les coûts qui leur sont associés, les avantages et inconvénients pour les travailleurs et les employeurs, les implications financières et les autres effets attendus notamment sur l'emploi. On y constate que les coûts d'implantation des mesures de RATT sont généralement modestes si l'on prend en considération les avantages financiers et sociaux qui en découlent. Le rapport souligne également que les mesures volontaires de RATT sont celles qui sont les plus susceptibles d'avoir les effets les plus intéressants sous presque tous les rapports, en particulier les coûts, mais également sur l'emploi et sur l'adhésion des travailleurs et des employeurs.

Conclusion

Nous sommes donc entrés dans une phase de mutation économique qui invite à l'imagination et à la mise en place de nouveaux moyens pour faire face à des situations nouvelles, pas tellement dans leur nature que dans leur ampleur. La plupart des agents économiques sont conscients que nous abordons des défis nouveaux. Le gouvernement lui-même a pris diverses mesures (élargissement des programmes de formation professionnelle, mesures associées au Virage technologique, programmes de récupération des bénéficiaires d'aide sociale par le biais des stages en entreprise, politique de soutien et d'incitation à la modernisation des entreprises, etc.) pour apporter des éléments de réponse. Mais il manquait toujours un lien de coordination générale dont la préoccupation unique serait la question de l'emploi. Ce vide vient d'être comblé avec la création du Secrétariat à l'emploi et à la concertation au mois de février de cette année. Malgré les difficultés et les implications que représentent une telle ambition, il serait hautement souhaitable que l'État québécois affiche carrément une telle préoccupation comme l'objectif central vers lequel doivent tendre tous les éléments de son activité et tous les leviers de sa politique économique.

Perspectives de l'emploi par profession à l'horizon 1990

En rapport avec les exigences de la création d'emploi, mentionnons que le modèle de

1. Jean-François Ménègre et Christian Côté: *Appréciation des principales formules de réduction et d'aménagement du temps de travail*; Direction de la recherche, ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu. Cette étude a été intégrée au rapport de la Commission 3 sur l'informatique et l'électronique.

prévision par profession (MQPP) qui est élaboré au sein de notre Direction fonctionne avec une hypothèse de création moyenne de 48 000 emplois par année jusqu'en 1990[1]. Le chômage demeurera élevé au terme de la période, soit un nombre de 400 000 personnes pour un taux de chômage de 12%. Ainsi, malgré des besoins nets importants, la croissance économique prévue au cours de la période sera insuffisante pour absorber tous les nouveaux arrivants sur le marché du travail. Encore faut-il ajouter que ce scénario n'est pas à l'abri d'amendements sérieux, étant donné la situation délicate que nous vivons au niveau des changements technologiques, comme nous l'avons mentionné plus tôt.

Puisqu'il s'agit de prévisions par profession, il est sans doute intéressant de donner un aperçu rapide de quelques résultats.

Précisons tout d'abord le concept de besoin net. Nous le définissons comme étant la *demande additionnelle moins l'offre disponible* en début de période[2]. Il nous indique les besoins professionnels en termes quantitatifs devant être comblés par le système d'éducation, la formation professionnelle, la mobilité professionnelle, l'immigration, etc. Si on pondère les *« besoins nets » par rapport au niveau d'emploi de 1982*, on obtient un indicateur synthétique qui représente l'effort relatif au niveau professionnel pour combler les besoins en main-d'oeuvre nécessaire pour soutenir la croissance économique.

En effet, cet indicateur permet une comparaison des besoins professionnels, en tenant compte du niveau d'emploi des professions. De cette façon, l'intensité du besoin professionnel d'une profession qui a peu d'effectifs peut être comparée à celle d'une autre profession où le niveau d'emploi est élevé (tableau 1).

Parmi les grandes catégories professionnelles où l'on prévoit une croissance de l'emploi (liée à la croissance économique) supérieure à la moyenne, signalons les usineurs, les travailleurs spécialisés dans la vente, les sciences naturelles, techniques et mathématiques.

Ces trois groupes professionnels connaîtront des taux annuels moyens de croissance de 2,72%, 2,29% et 2,19% respectivement par rapport à un rythme de croissance moyen de 1,78% pour l'ensemble des professions. Par ailleurs, signalons quelques groupes professionnels qui auront une croissance inférieure à la moyenne: le groupe des enseignants (-0,07%), le personnel médical et les techniciens de la santé (0,88%), les travailleurs de la construction (1,41%), les travailleurs spécialisés des sciences sociales (1,59%). Il est intéressant de souligner que les travailleurs administratifs et les travailleurs spécialisés dans la vente et les services représentent à eux seuls 49,4% de la création d'emploi au cours de la période 1982-1990.

Il est à signaler que l'érosion des effectifs (retraits, décès) représente globalement plus de la moitié des besoins bruts ou de la demande additionnelle. Cependant, ce pourcentage varie considérablement d'un groupe professionnel à l'autre en fonction de la croissance de l'emploi et de la structure d'âge de chaque groupe. Ainsi, l'érosion représente la totalité de la demande additionnelle du groupe des enseignants (l'emploi de ce groupe diminuant au cours de la période), alors que pour le groupe des sciences naturelles, techniques et mathématiques, ce facteur ne représente que 39,4% de la demande additionnelle.

L'érosion constitue de fait la composante déterminante des besoins bruts dans plusieurs autres groupes professionnels comme le personnel médical et les techniciens de la santé (73,5%) ainsi que les travailleurs de l'agriculture (70,4%).

D'autre part, le groupe des usineurs démontre une performance moyenne selon nos catégories de besoins professionnels, en raison principalement de la croissance très forte de l'emploi, soit près de 24% pour l'ensemble de la période, et de la faiblesse relative de son érosion, soit 12,4% de l'emploi de 1982 comparativement à 18,7% pour l'ensemble des professions. La croissance élevée de l'emploi des usineurs s'explique en bonne partie par leur forte concentration dans le secteur manufacturier, lequel connaîtra un rattrapage durant les prochaines années, suite au creux conjoncturel important que ce secteur a connu en 1982.

Nous apportons une attention particulière aux professions hautement qualifiées[1] en raison des contraintes que des pénuries dans ce domaine pourraient exercer sur la croissance économique et en raison de la durée de formation requise (tableau 2).

On observe tout d'abord que les professions hautement qualifiées auront des besoins

1. Voir Modèle québécois de prévisions par profession (MQPP), Prévisions de besoins professionnels du Québec 1982-1990, 1984 par Pierre Béland et Robert Lachapelle.
2. Il s'agit de la demande liée à la croissance économique et au remplacement des effectifs (retraits, décès). L'offre disponible réfère au nombre de chômeurs en début de période.

1. Nous avons retenu la définition utilisée par le ministère d'État Sciences et technologie Canada. Selon cette définition, une profession est hautement qualifiée lorsque la somme des indices de formation générale et de préparation professionnelle spécifique est de 12 ou plus, selon la classification canadienne descriptive des professions de 1971, tome II. Ministère d'État Sciences et technologie Canada, *« Modèle de la demande en M-H-Q du MEST, Méthodologie, 1981.*

Tableau 1
Prévisions de besoins professionnels par grands groupes, Québec 1982-1990

Code	Titre de profession	Emploi 1982	Emploi 1990	Taux annuels moyens de croissance	Besoin brut: Variation de l'emploi	Besoin brut: Érosion	Besoin brut: Total	Chômage 1982	Besoin net	Besoin net en % de l'emploi de 1982
11	Direction, administration	173 338	200 997	1,87	27 659	32 324	59 982	9 513	50 469	29,12 E
21	Sc. natur. tech. et mathématiques	79 517	94 596	2,19	15 079	9 803	24 882	7 138	17 744	22,31 M
23	Sciences sociales	40 328	45 765	1,59	5 437	7 699	13 137	7 409	5 728	14,20 F
25	Religion	10 269	11 753	1,70	1 485	8 277	9 761	119	9 643	93,90 E
27	Enseignement	122 114	121 474	-0,07	-640	18 909	18 269	11 083	7 186	5,88 F
31	Médecine et santé	140 163	150 310	0,88	10 147	28 133	38 280	7 633	30 647	21,87 M
33	Arts, littérature, sports et loisirs	42 030	49 613	2,09	7 583	7 013	14 596	9 711	4 885	11,62 F
41	Personnel administratif	485 766	565 134	1,91	79 368	100 267	179 635	72 991	106 643	21,95 M
51	Vente	249 434	298 907	2,29	49 473	50 437	99 910	30 908	69 002	27,66 E
61	Services	316 517	378 381	2,26	61 865	70 943	132 808	63 782	69 026	21,81 M
71	Agriculture, horticulture	76 758	84 269	1,17	7 512	17 858	25 370	9 744	15 626	20,36 M
73	Pêche, chasse et piégeage	2 666	3 298	2,69	632	404	1 036	475	561	21,03 M
75	Trav. forestiers et bûcherons	16 722	20 351	2,49	3 630	2 179	5 809	9 447	-3 638	-21,76 F
77	Mines, carrières et forage	9 296	9 851	0,73	555	1 110	1 665	2 210	-545	-5,86 F
81-82	Industries de transformation	119 659	133 137	1,34	13 478	17 124	30 602	21 507	9 095	7,60 F
83	Usineurs	61 493	76 215	2,72	14 722	7 671	22 393	9 441	12 953	21,06 M
85	Fabrication, montage et réparation	241 619	279 683	1,85	38 064	39 109	77 174	38 580	38 593	15,97 M
87	Bâtiment	127 062	142 104	1,41	15 042	18 200	33 242	30 011	3 231	2,54 F
91	Exploitation des transports	102 696	119 310	1,89	16 614	14 229	30 844	15 682	15 162	14,76 F
93	Manutention	43 461	50 823	1,98	7 362	5 563	12 925	10 773	2 152	4,95 F
95	Autres ouvriers qualifiés	35 627	39 857	1,41	4 229	5 347	9 576	4 644	4 931	13,84 F
99	Trav. non classés ailleurs	44 466	51 171	1,77	6 704	13 561	20 265	34 199	-13 934	-31,34 F
Grand total		**2 541 000**	**2 927 000**	**1,78**	**386 000**	**476 160**	**862 160**	**407 000**	**455 160**	**17,91**

sionnels relativement plus importants que les autres professions. En effet, leur part relative des « besoins nets » pour la période 1982-1990 représente 25% de l'ensemble des besoins professionnels, alors que leur proportion dans l'emploi de 1982 n'est que de 19%. De fait, le niveau élevé de l'indice de « besoins nets » pour les professions hautement qualifiées s'explique principalement par leur faible niveau de chômage en début de période. Les autres professions connaissent une croissance plus élevée de l'emploi que celles de la main-d'oeuvre hautement qualifiée, mais aussi des niveaux de chômage plus élevés. Les taux de croissance de l'emploi entre 1982 et 1990 sont respectivement de 16,2% et 10,9%. Cependant, il est important de souligner que le point de départ (1982) des prévisions, qui est un creux conjoncturel, amplifie la disparité entre les deux groupes sur le plan de la croissance de l'emploi puisque la main-d'oeuvre hautement qualifiée est moins affectée par la conjoncture que l'autre groupe.

Tableau 2

Prévisions de besoins professionnels par sous-groupes, Québec 1982-1990
professions hautement qualifiées

Code	Titre de profession	Emploi 1982	Emploi 1990	Taux annuels moyens de croissance	Besoin brut — Variation de l'emploi	Besoin brut — Érosion	Besoin brut — Total	Chômage 1982	Besoin net	Besoin net en % de l'emploi de 1982
111	Fonct. & adm. (admin. publique)	11 971	13 143	1,18	1 173	2 394	3 566	561	3 006	25,11 E
113-114	Autres dir. & administrateurs	107 618	124 012	1,79	16 394	20 063	36 457	5 726	30 731	28,56 E
117	Administrateurs et trav. assim.	53 749	63 841	2,17	10 092	9 867	19 959	3 226	16 733	31,13 E
211	Sciences physiques	2 680	2 995	1,40	316	295	611	191	420	15,67 M
213	Sciences de la vie	3 179	3 519	1,28	340	492	832	350	483	15,18 M
214-215	Architectes et ingénieurs	24 129	29 331	2,47	5 202	3 776	8 978	1 036	7 942	32,92 E
218	Math. stat. analyse syst. & conn.	16 609	19 553	2,06	2 945	1 840	4 785	1 029	3 755	22,61 M
231	Sciences sociales	7 462	8 283	1,31	821	1 072	1 893	851	1 042	13,96 F
233	Service social & sect. connexes	7 604	8 164	0,89	560	1 459	2 018	653	1 365	17,96 M
234	Droit & jurisprudence	7 910	10 391	3,47	2 481	1 508	3 988	284	3 705	46,84 E
235	Biblio. muséo. & archivistes	3 824	4 012	0,60	188	1 144	1 332	330	1 002	26,20 E
239	Sc. sociales & sect. conn.-autres	1 614	1 659	0,34	45	253	298	119	179	11,08 F
251	Religion	10 269	11 753	1,70	1 485	8 277	9 761	119	9 643	93,90 E
271	Enseign. université & sect. conn.	9 234	9 083	-0,21	-151	1 516	1 365	1 399	-34	-0,37 F
273	Ens. primaire, secondaire & conn.	81 176	79 882	-0,20	-1 295	12 488	11 194	5 931	5 263	6,48 F
279	Autres enseignants & sect. conn.	23 329	23 644	0,17	314	3 589	3 904	2 606	1 298	5,56 F
311	Diagn. & traitement maladies	16 569	17 668	0,81	1 099	3 622	4 721	237	4 483	27,06 E
313	Soins thérapeutiques & sect. conn.	52 386	55 829	0,80	3 442	10 525	13 967	2 289	11 678	22,29 M
315	Médecine & santé (autres)	5 260	5 986	1,63	726	1 075	1 801	218	1 583	30,09 E
331	Beaux-arts, dessin publ. et conn.	12 203	14 711	2,36	2 508	2 196	4 704	1 715	2 988	24,49 M
333	Arts interprétation & audio-vis.	6 517	7 872	2,39	1 355	1 041	2 395	1 471	924	14,18 F
335	Rédaction	9 148	10 494	1,73	1 346	2 001	3 347	1 267	2 080	22,74 M
513-514	Vendeurs (marchandises)	2 329	2 832	2,48	503	351	854	119	736	31,59 E
517	Vendeurs (services)	4 982	5 980	2,31	998	1 335	2 333	218	2 116	42,47 E
611	Serv. de protection & sécurité	2 361	2 570	1,07	210	815	1 025	224	801	33,93 E
Total — hautement qualifiés		**484 111**	**537 206**	**1,31**	**53 095**	**92 994**	**146 089**	**32 168**	**113 921**	**23,53**